



RAPPORT FINAL

**SYNTHESE DES ETUDES SUR L'ETAT DES LIEUX FILIERE RIZ
AU NIGER**

Par

juin 2014

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du VECO-WA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

1.2. Contexte et justification

1.2. Objectifs de l'étude

1.2.1. Objectif global

1.2.2. Objectifs spécifiques

1.3. Résultats attendus

1.4. Méthodologie et organisation

II . L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE RIZ AU NIGER

1 . 1 . Les potentialités et atouts du contexte socio-économique

1 . 2 . Les problèmes du contexte socio-économique

2.3. Les aspects politiques, institutionnels et juridiques

2.3. 1. Les aspects politiques

2.3.2. Les aspects institutionnels et juridiques

2.4. Le contexte international et régional

III . LA PRODUCTION DU RIZ ET SES DETERMINANTS

3 . 1 . La place du riz dans la production céréalière nationale

3 . 2 . Evolution de la production nationale de riz

2 . 3 . Analyse des systèmes de production, la typologie des producteurs

2 . 3 . 1. La riziculture sur les périmètres aménagés avec maîtrise totale de l'eau

2 . 3 . 1. 1. Traits fondamentaux

2 . 3 . 1. 2. Les modes et stratégies d'accès aux facteurs de production

2 . 3 . 1. 3. Performances

3 . 3 . 2. La petite riziculture privée

3 . 3 . 2. 2. Les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production

3 . 3 . 2. 3. Les performances

3 . 3 . 3. La riziculture traditionnelle sous inondation ou autour des mares

3 . 3 . 3. 1. Traits fondamentaux

3 . 3 . 3. 2. Les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production

3.3.3.4. Les Performances

3 . 4 . La qualité du paddy

IV . L'EVOLUTION LENTE DE LA TRANSFORMATION DU RIZ PADDY

4.1. Les acteurs de la transformation : caractéristiques et stratégies

4.1.1. Une grande entreprise : la société RINI (Riz du Niger)

4.1.2. Une moyenne entreprise : la SOTAGRI

4.1.3. Une petite entreprise : la SSL

4.1.4. Les unités artisanales

4.1.4. 1. Les « Opératrices de l'Etuvage »

4.1.4.2. Les décortiqueuses

4.1.4.3. Les Batteuses

4.2. Appréciations du riz paddy par les transformateurs

V . L'EVOLUTION LENTE DU SYSTEME DE COMMERCIALISATION DU RIZ

5.1. Les circuits de commercialisation du riz local

5.1.1. Les circuits formels

5.1.1.1. Le circuit OPVN-RINI

5.1.1.2. Le circuit de la Société RINI

5.1.1.3. Le circuit SOTAGRI OPVN

5.1.2. Le circuit informel des « Opératrices de l'étuvage » et des décortiqueuses

5.1. 2. Le circuit de commercialisation du riz importé et des dons en riz

5.2. Les contraintes de la commercialisation du riz

VI . LA FORTE AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE RIZ ET SES DETERMINANTS

6.1. Evolution de la consommation du riz au Niger

6.1.1. Analyse de la consommation du riz

6.1.2. La place du riz dans la consommation céréalière nationale

6.1.3. Evolution de la part du riz local dans la consommation nationale en riz

6.1.3.1. La consommation des institutions

6.1.3.2. La consommation des ménages

6.2. Appréciation des consommateurs de la qualité du riz local

6.2. 1. L'appréciation des institutions

6.2. 2. Appréciations des ménages

6.2. 2. 1. Appréciations du riz local

6.2. 2. 2. Appréciations du riz importé

6.3. Comparaison des prix du riz local et du riz importé

VII. LE FINANCEMENT

VIII. LES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉ ET MENASSES DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

VIII . CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

ANNEXES

Annexe 1 TDR de l'étude

Annexe 2 Extrait du catalogues national des espèces et variétés végétales/ Niger 2012

Liste des tableaux

Tableau n°1 Capacité de production de la Société RINI

Tableau n 2 : Evolution de la transformation de la Société RINI de 2004 à 2013 (en Kg)

Tableau n 3: Evolution de la part du riz local dans la consommation nationale

Tableau 4 : Appréciation du riz local et du riz importé par les institutions

Tableau 5 Consommation mensuelles du riz

Tableau 6 : les forces ; les faiblesses ; les opportunités et les menaces des acteurs

Tableau 7 : Actions de promotion du développement de la filière

Liste des figures

Figure 1 : Evolution des productions céréalières de 2008 à 2013

Figure 2 : Evolution des productions céréalières de 2008 à 2013

Figure 3 : Evolution des superficies de 1973 à 2013

Figure 4 : Evolution des rendements de 1973 à 2013

Figure 5 : Evolution des productions de 10733 à 2013

Figure 6 : Evolution des superficies de 2003 à 2013

Figure 7 : Evolution des rendements de 2003 à 2013

Figure 8 : Evolution du prix du riz local et du riz importé

Figure 9 : Evolution du prix du riz paddy

Liste des sigles et acronymes

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AHA	: Aménagement Hydro Agricole
ASP	: Agro-Sylvo-Pastoral
BAD	: Banque Africaine de Développement
BOAD	: Banque Ouest-Africaine de Développement
CCFD	: Comité Catholique Contre la faim et pour le Développement
CAIMA	: Centrale d'Approvisionnement des Intrants et des Matériels Agricoles
CGE	: Comité Gestion de l'Eau
CES-DRS	: Conservation de Eaux et Sols ; Défense et Restauration des Sols
COFO	: Commission Foncière
CPS	: Centre de Prestation de Services
DACPOR	: Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organisations Rurales
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FUCOPRI	: Fédération des Unions de Coopératives des producteurs de Riz
GMP	: Groupement Mutualiste de Production
INRAN	: Institut National de Recherche Agronomique du Niger
INS	: Institut National de la Statistique
MAG/E	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAG	: Ministère de l'Agriculture
MDR	: Ministère du Développement Rural
MRR	: Méthode de reconnaissance Rapide
NIGELEC	: Compagnie Nigérienne d'Electricité
ONAHA	: Office National des Aménagements Hydro Agricoles
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PAFRIZ	: Projet d'Appui à la Filière Riz
PASA	: Programme d'Ajustement Structurel Agricole
PIB	: Produit Intérieur Brut
RGE	: Responsable Gestion de l'Eau
RINI	: Riz du Niger (société de transformation du riz)
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SIMA	: Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SNDI/CER	: Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de la Collecte des Eaux de Ruissellement
SOTRAGRI	: Société de Transformation des Produits Agricoles
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSL	: Seyni Saley Lata
TDR	: Termes de Références
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

I. INTRODUCTION

1.2. Contexte et justification

La maîtrise de l'eau est un axe important des politiques de développement économique et social du Niger, pays sahélien. En effet, il est attendu de la valorisation des ressources en eau une contribution à l'accroissement de la production, à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus des populations rurales. Dans cette optique, plusieurs filières dont « la filière riz » ont été promues à travers la réalisation et la mise en valeur d'Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) créés par l'Etat: notamment dans les vallées du Fleuve Niger et de la Komadougou; dans la Maggia, les Goulbi voire les Dallols. Aussi, est-il attendu de la riziculture, une forte contribution à la sécurité alimentaire du Niger. A cet effet, il existe trente sept (37) AHA à vocation rizicole, dont la production annuelle est estimée à 70 000 tonnes de riz paddy (Cf : TDR en annexe).

A cela s'ajoutent 60 000 tonnes de riz paddy, produits en hors aménagements, dans la vallée du fleuve, dans les bas-fonds et autour des mares, essentiellement à l'initiative des riziculteurs.

Des efforts importants de promotion de la filière riz sont réalisés. Ainsi, les Organisations des Producteurs (OP) sur les AHA bénéficient de l'encadrement de :

- l'Office National des Aménagements Hydro Agricoles. Pour l'exercice de ses pouvoirs, l'Etat a créé en 1978 un établissement public à caractère industriel et commercial à qui il a confié la responsabilité de la réalisation, de la mise en valeur, de l'entretien et de l'exploitation des équipements et infrastructures des aménagements hydro - agricoles ;
- la Fédération des Unions des Coopératives rizicoles du Niger (FUCOPRI) qui rend de multitudes services relativement à l'approvisionnement en intrant, la commercialisation du riz local et le renforcement des capacités des coopératives et producteurs agricoles et mène un plaidoyer pour que les décideurs prennent en compte les préoccupations des riziculteurs ;
- l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN), notamment par la mise au point de semences améliorées.

Ces OP bénéficient également de mesures spécifiques de l'Etat dans les domaines de : l'approvisionnement en intrants auprès de la Centrale d'Approvisionnement et de Matériels Agricoles (CAIMA) ; la commercialisation à travers l'Office Produits Vivriers du Niger (OPVN), particulièrement sur la période 2008-2011 et la transformation, réalisée par la Société RINI.

De nombreux acteurs du secteur privé interviennent également dans la filière, notamment dans la transformation et la commercialisation du Riz à savoir, la Société de Transformation des Produits Agricoles (SOTRAGRI) et la Société Seyni Saley Lata (SSL), dont cette étude examine l'évolution et l'état actuel. Le maillon de la transformation rencontre de nombreuses difficultés.

Selon les Termes de Référence de la présente étude, malgré les mesures de soutien à la filière riz, force est de constater qu'elle rencontre de multitudes contraintes dont : « (i) les difficultés d'approvisionnement en intrants, ii) des difficultés dans la commercialisation, iii) un manque d'intérêts des décideurs vis-à-vis de cette filière, iv) une concurrence déloyale du riz importé vis-à-vis du riz local, v) la non transformation du riz local obligeant les producteurs et leurs coopératives à vendre du riz paddy, etc. ».

A titre d'illustration, précisons qu'à partir de 2012 la commercialisation du paddy à travers l'OPVN, avec la facilitation de l'Etat, est confrontée à de sérieux problèmes dont le non règlement des factures à temps et un retard dans la signature des contrats.

Plusieurs études ont porté sur la filière riz, notamment sur l'état des lieux de la filière riz en 2009. Il ya lieu d'actualiser les données et de procéder à leur exploitation rationnelle pour promouvoir la filière riz. D'où la présente étude qui vise à établir un « état des lieux de la filière riz au Niger en 2014 ».

Le champ de l'étude couvre l'ensemble de la filière. En effet, selon les TDR, « cette étude devra toucher tous les maillons de la filière (aspects fonciers, approvisionnement en intrants, production, transformation, commercialisation et consommation), le financement et l'aspect genre.

L'étude met en relief la perception des acteurs de la filière par des enquêtes participatives. Ce document constitue un outil d'aide à la décision pour orienter les interventions de la FUCOPRI dans de nombreux domaines en vue de contribuer au bien être des populations. Il servira d'argumentaire pour mener des actions de plaidoyer auprès de l'Etat et de ses partenaires en vue d'un développement de la filière riz au Niger.

1.2. Objectifs de l'étude

1.2.1. Objectif global

L'objectif global est de réaliser un état des lieux de la filière riz afin de connaître les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes et faire des propositions pour son amélioration.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique l'étude vise à :

Sur le plan de la production

- faire une analyse de la production, des systèmes de production, la typologie des producteurs ;
- déterminer pour chaque catégorie d'acteur les forces, faiblesses opportunités et contraintes ;
- déterminer les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production, les difficultés et les opportunités y relatives ;
- déterminer la place du riz dans la production céréalière nationale ;
- faire un diagnostic relativement à la qualité du paddy produit.

Sur le plan de la transformation

- faire une analyse de la transformation, la typologie des transformateurs en mettant en exergue le niveau de transformation par rapport à la capacité théorique de chaque acteur,
- déterminer la part du riz local transformé dans la satisfaction des besoins nationaux en riz ;
- déterminer les appréciations des transformateurs vis-à-vis de la qualité de la matière première qu'est le paddy ;
- déterminer les modes d'accès du paddy aux structures en charge de la transformation.

Sur le plan de la commercialisation

- déterminer les principaux clients, leurs exigences, leurs besoins annuels, leurs perspectives vis-à-vis du riz local ;
- déterminer les circuits de commercialisation du riz local, les tonnages vendus à travers chaque circuit pendant une période de dix ans ;
- faire le point des importations et dons en riz et leur part de marché ;

- analyser les contraintes liées à la commercialisation du riz.
-

Sur le plan consommation

- Déterminer le niveau de consommation du riz en faisant ressortir la consommation moyenne nationale, celle des citadins et celle des ruraux ;
- Déterminer la place du riz dans la consommation céréalière nationale ;
- Déterminer la place du riz local dans la consommation nationale en riz ;
- Déterminer l'avis des consommateurs vis-à-vis de la qualité du riz local.

De façon transversale

- Déterminer les niveaux d'organisation des différents maillons ;
- Déterminer le niveau de concertation et d'interaction entre les différents acteurs ;
- Déterminer les points à améliorer dans les relations entre les différents acteurs.

1.5.Résultats attendus

Le résultat ultime recherché de cette étude est la connaissance exhaustive de la filière riz afin de pouvoir entreprendre d'actions pertinentes visant à améliorer la situation actuelle et de créer des conditions concourant à la réussite de ces actions.

De façon spécifique les résultats suivants sont attendus de l'étude :

- la situation actuelle des facteurs de production (circuits et modes d'accès ainsi que les contraintes, facilités et perspectives y afférentes) est connue ;
- le niveau actuel des systèmes de production (tonnage produit, forces, faiblesses, opportunités, contraintes et perspective) est connu ;
- la place du riz dans la production céréalière nationale est déterminée ;
- les modes de transformation du paddy, leurs forces, faiblesses, opportunités, contraintes et perspectives sont déterminés ;
- le poids du riz local dans la commercialisation du riz au Niger (ratio riz local/riz importé) est établi ;
- les différents circuits de commercialisation du riz local sont déterminés et leurs caractéristiques sont décrites ;
- la typologie des clients est établie ;
- les besoins, exigences et attentes des différents clients s'intéressant au riz local sont déterminés ;
- la consommation moyenne nationale de riz par habitant et par an ainsi que celles du citadin et du rural sont établies ;
- le niveau d'organisation de chaque maillon de la filière riz est établi ;
- les interactions entre les différents maillons de la filière riz sont déterminées ;
- les perspectives au niveau de chaque maillon de la filière sont déterminées.

1.6.Méthodologie et organisation

La méthodologie se résume ainsi qu'il suit : l'organisation d'une réunion de cadrage avec les responsables de FUCOPRI ; la réalisation d'une synthèse bibliographique des documents existants sur la filière ; l'apport d'informations complémentaires à l'étude bibliographique par la collecte des données complémentaires.

Elle a été définie en fonction de plusieurs paramètres à savoir : (i) l'envergure des zones de production et de consommation induisant un nombre élevé d'acteurs impliqués ; (ii) la nature, le nombre et la qualité des informations ou données à recueillir et à traiter.

Pendant toutes les étapes de l'étude la démarche a impliqué étroitement tous les acteurs des segments de la filière y compris les cadres de la FUCOPRI et a tenu compte des savoir-faire existants des acteurs.

La méthodologie est structurée en cinq axes :

- analyse de la documentation : collecte et analyse de la documentation pertinente dont les études relatives à la filière, mais également les données de l'Institut National de la Statistique (INS) et des données du ministère en charge de la production, de la commercialisation, de l'Industrie, et de leurs services rattachés dont l'ONAHA, la CAIMA, l'OPVN, le RINI et le SIMA;
- finalisation du questionnaire provisoire qui a tenu compte du gap d'information (Voir annexe) ;
- entretiens avec les acteurs qui ont permis de mieux cerner les interactions, dans une « Approche Chaîne de Valeurs ». Les bonnes pratiques ont été relevées, dans la perspective de leur reproduction.
- analyse et traitement des informations recueillies. Le questionnaire a été codifié et toutes les questions sont transformées en variables qualitatives et quantitatives. Ces variables ont été saisies sur le logiciel CSPRO 5.0 puis importées sur le logiciel SPSS 16 for WINDOWS. Après recodage, suppression des variables redondantes ou inexploitable et création de nouvelles variables, l'analyse statistique des données a été effectuée pour permettre de rédiger le rapport final de l'étude.

Le recueil des données documentaires a permis d'identifier les principaux groupes d'acteurs et de cerner les forces ; les faiblesses ; les opportunités et les menaces pour chacun.

Questionnements importants

- quels sont les acteurs ?, en indiquant les partenariats et synergies potentielles ;
- quels sont les défis les plus importants que rencontrent les principales parties prenantes ?
- quels sont les niveaux d'intervention de la filière et chaînes de valeur prioritaires ?
- Quelles sont les actions les plus pertinentes dans lesquelles la FUCOPRI et ses partenaires pourront s'engager de la façon la plus efficace ?

Ces questionnements ont permis d'adresser les objectifs spécifiques contenus dans les TDR à travers :

- l'analyse documentaire et les entretiens
- les enquêtes qui ont permis de compléter l'analyse documentaire.

A cet effet, un guide d'entretiens et des questionnaires ont été élaborés sur la base des questionnements illustrés ci-dessus. Ces guides d'entretiens et ces questionnaires ont été soumis aux « cadres *concernés de la FUCOPRI* ». La méthode de collecte de données qui a été utilisée est celle « de reconnaissance rapide qui part de l'hypothèse selon laquelle les performances de chaque agent économique d'une filière donnée sont déterminées par son comportement qui, lui-même, est fortement influencé par un certain nombre d'éléments tels que l'environnement physique. Elles consistent à mener des enquêtes informelles auprès d'agents clés du maillon transformation et à confronter les informations recueillies.

La Méthode de Reconnaissance Rapide (MRR) privilégie la diversité des agents à la représentativité statistique car le but poursuivi est d'arriver à une connaissance assez parfaite du maillon transformation. Cela se fait à travers l'étude d'un nombre limité de cas assez caractéristiques de la zone d'enquête et des segments de marché étudiés.

II . L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE RIZ AU NIGER

1 . 1 . Les potentialités et atouts du contexte socio-économique

Situé dans la partie subsaharienne d'Afrique de l'ouest, le territoire nigérien s'étend sur une superficie d'environ 1.267.000 Km². On distingue du nord vers le sud, environ 28 zones agro-écologiques (figure 1).

La riziculture est pratiquée principalement : dans la vallée du fleuve Niger ; dans la vallée de la Komadougou (Région de Diffa) ; dans les bas fonds et autour des mares des Régions de Tillabéry, Dosso et Maradi.

Le potentiel exploitable, en irrigation par pompage toute l'année, essentiellement localisé dans la vallée du fleuve Niger, est estimé à 24.000 ha. En outre, 70 000 ha pourraient être cultivés à partir de retenues d'eau et d'aménagement de mares. La superficie aménagée est de 9 000 ha.

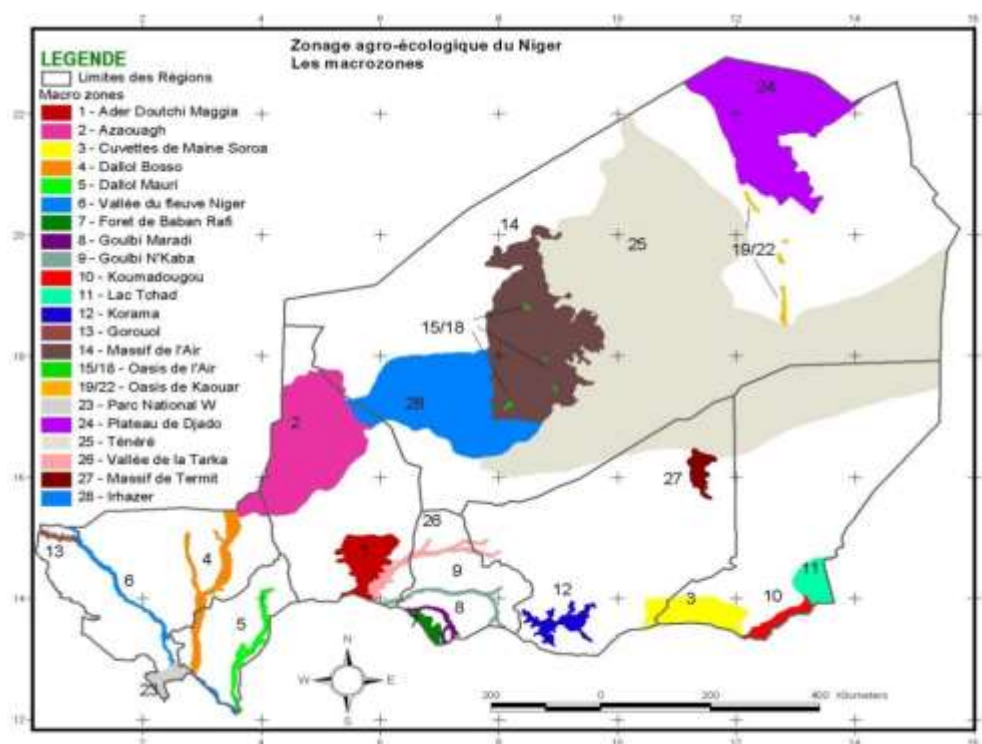


Figure 1 : zones agro-écologiques du Niger

La riziculture est pratiquée principalement dans les zones agro-écologiques suivantes : la vallée du fleuve Niger ; dans la vallée de la Komadougou (Région de Diffa) ; dans les bas fonds et autour des mares des Régions de Tillabéry, Dosso et Maradi.

- **la vallée du fleuve Niger** : C'est le domaine de la riziculture par excellence de la pêche et recèle les plus importantes réserves forestières et fauniques

- **la vallée de la Komadougou et du Lac Tchad** : c'est la prolongation de la zone des cuvettes où la monoculture du poivron (prédominante) cohabite avec la riziculture et la pêche ;
- **les Goulbis (Maradi)** : reçoit de 450 à 750 mm de pluie en moyenne par an et se caractérise par une forte densité de population.
- **la zone des dallols** : Dans cette zone les précipitations sont comprises entre 450 et 750 mm par an. C'est une zone propice à la production agricole et animale.

Au plan technique, les atouts se résument ainsi qu'il suit :

- la maîtrise des techniques culturales (appropriation des techniques et technologies). L'existence de technologies innovantes en matière : de semences, de techniques culturales, de transformation des produits locaux, qu'il convient de valoriser ;
- la maîtrise du tour d'eau ;
- la maîtrise du calendrier culturale ;
- la maîtrise de la double campagne par an ;
- la prise en compte de l'impact environnemental et social des AHA ;
- existence d'organisations de riziculteurs.

Au plan socio-économique, la loi relative aux organisations des coopératives, l'existence d'une main d'œuvre jeune et de proximité, la recherche d'un impact sur la sécurité alimentaire et les revenus, constituent des atouts. De même, les appuis de l'Etat et des PTF à travers les projets, ont permis la construction de marchés et des pistes de désenclavement des zones de production.

1 . 2 . Les contraintes du contexte socio-économique

Au plan des ressources en terres, le potentiel n'est pas maîtrisé. Les données varient selon les sources, entre 270 000 ha et 340 000 ha.

A titre illustratif notons que les coopératives rencontrent sur ce plan les contraintes suivantes :

- l'ensablement du Fleuve Niger ;
- l'arrêt de l'écoulement des Goulbi de Maradi ;
- les fortes fluctuations des nappes ;
- les coûts élevés de l'exploitation de la nappe profonde.

Au plan socio-économique, les contraintes peuvent être illustrées par : l'analphabétisme des acteurs ; le faible pouvoir d'achat qui limite l'accès aux intrants et aux équipements ; l'insuffisance de la structuration des OP qui limite l'accès aux marchés, l'insuffisance d'organisation/structuration des producteurs hors aménagements

2.3. Les aspects politiques, institutionnels et juridiques

2.3. 1. Les aspects politiques

L'existence d'un cadre unique d'intervention est un atout. Il s'agit de la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables (SAN/DA/D); initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

L'ambition de l'Initiative 3N est que « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dans un pays en pleine renaissance économique, à même de résister à tout risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et où le secteur agricole joue pleinement son rôle de vecteur de la transformation

des sociétés et de la croissance économique. Elle s'inscrit dans la vision actuelle pour l'édification de :

- un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national ;
- une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée ;
- une Nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées ;
- une Société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l'éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine.

L'objectif global de l'i3N est de : « contribuer à mettre durablement les populations Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ».

L'objectif spécifique est de : « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ».

Il y a lieu de noter l'intérêt porté par l'état au développement des cultures irriguées notamment le riz à travers la Stratégie de l'i3N, et la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et la collecte des Eaux de Ruissellement (SNDI/CE).

D'une manière générale, le cadre stratégique de l'i3N relève l'existence « de marges de progression pour améliorer la productivité » agricole. De manière spécifique, « le constat est également valable pour le riz où avec un rendement moyen dans les rizières ne dépassant guère 2t/ha alors qu'il atteint 4 t/ha dans certaines rizières aménagées, voire 7 à 10 t/ha en station.

C'est pourquoi, pour accroître les productions sous irrigation, il est envisagé (i) de réhabiliter de superficies des terres irriguées (AHA) ; (ii) de mettre en valeur de nouvelles superficies des terres irriguées ; (iii) de développer la petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée. La chaîne des résultats comporte les activités suivantes :

- assurer la réhabilitation physique des terres ;
- faciliter la réhabilitation institutionnelle des terres ;
- développer l'agro-business ouvert à des investisseurs
- renforcer les capacités ;
- sécuriser le foncier ;
- renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre.

En outre, pour accroître la productivité des cultures pluviales la stratégie de l'i3N envisage de faciliter l'accès des producteurs aux facteurs de production ; (ii) et aux technologies et informations est assuré. A cet effet, il est prévu de :

- améliorer l'accès aux intrants et aux équipements ;
- sécuriser le foncier pour les couches vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation d'handicap) ;
- faciliter l'accès aux financements ;
- apporter l'appui/conseil aux producteurs et leurs organisations;

- renforcer la recherche/vulgarisation.

2.3.2. Les aspects institutionnels et juridiques

Il convient de retenir à titre d'illustrations : les principes d'orientation du code rural et ses textes complémentaires ; le code de l'eau ; le code pastoral ; la loi sur l'expropriation ; le règlement harmonisé de la CEDEAO en matière de semences ; la politique semencière, la loi complémentaire en matière de semences.

Au plan du foncier, « le Forum national sur la sécurisation du foncier irrigué au Niger », organisé à Konni, les 7 et 8 Mai 2014, indique l'importance de la problématique. Cependant, dans une note d'information du 9 septembre 2014, relative aux actes de sécurisation foncière, le Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA), relève que « la sécurisation foncière est souvent citée comme nécessaire pour le développement agricole. Néanmoins, le dispositif mis en place pour sécuriser le foncier au Niger n'est pas suffisamment connu ».

Outre les textes, la disponibilité des Commissions foncières (Cofo) est un atout. Celles-ci sont chargées de vérifier les droits fonciers des personnes et d'établir des actes attestant de ces droits fonciers.

Le service de la conservation foncière (« cadastre ») délivre également des actes de sécurisation foncière : les titres fonciers. En milieu rural, ces titres fonciers sont établis sur la base d'un acte de détention coutumière délivré par la Commission foncière.

Disposer d'un acte de sécurisation foncière permet de protéger les droits fonciers des personnes contre d'éventuelles contestations, ainsi que les droits de leur descendance en cas d'héritage.

Les actes de sécurisation foncière facilitent le règlement des conflits en permettant de retrouver le contenu des droits existant sur un bien.

En cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, les droits fonciers des personnes disposant d'un acte de sécurisation foncière sont mieux protégés. Par ailleurs, ces actes de sécurisation foncière sont fréquemment demandés pour bénéficier de financement pour réaliser des investissements agricoles dans le cadre des projets.

Sur les terres agricoles, certains actes attestent de la propriété :

- attestation de détention coutumière ;
- Attestation de vente ;
- attestation de donation.

D'autres actes attestent d'un droit d'usage :

- contrat de location,
- contrat de prêt,
- contrat de gage coutumier.

Dans le domaine du foncier, il existe plusieurs textes dont:

- la loi n° 60-28 fixant les modalités de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles ;

- la loi 61-30 du 19/07/1961 fixant la procédure de confirmation et d'expropriation des droits fonciers en République du Niger ;
- la loi 61-37 du 24/11/1961, qui réglemente l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire.

Différents textes marquent la forte présence de l'Etat sur les AHA à travers i) procédure d'appropriation des terres et ii) le statut juridique des terres qui en résulte.

Les AHA réalisés par la puissance publique restent la propriété de l'Etat et seront classés dans le domaine public de l'Etat tant que leur gestion sera confiée à un établissement public de l'Etat ou à défaut à un service administratif. Il en découle que les AHA sont incessibles, imprescriptibles et inaliénables.

Selon l'article 3 de l'ordonnance 2010-09 du 1^{er} /4/2010, portant code de l'eau, font partie du domaine public naturel: les cours d'eau permanent, flottables ou non, navigables ou non, les lacs, étangs et sources ayant un caractère permanent ou saisonnier dans la limite des plus hautes eaux avant débordement ainsi qu'une banque de 25 m au-delà de cette limite.

Au plan des contraintes foncières, il convient de relever : le morcellement lignagère ; la spéculation de plus en plus forte ; l'apparition d'une classe de petits producteurs sans terre ; les réclamations des terres aménagées, par « les anciens propriétaires » des terres. Des réformes sont nécessaires pour mieux valoriser le foncier notamment par le code rural et une meilleure réglementation de l'expropriation s'impose afin d'éviter les règlements de compte.

2.4. Le contexte international et régional

Africa Rice, l'UEMOA, la CEDEAO et le CILSS développent des instruments de promotion de la filière riz. L'Offensive riz et les textes relatifs à l'harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO, constituent des illustrations.

Au Niger, le Conseil des Ministres a examiné et adopté le Projet de loi complétant le règlement C/REG.4/05/2008 portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace C.E.D.E.A.O.

La semence joue un rôle stratégique dans le développement de l'agriculture en ce qu'elle constitue, dans la chaîne de production, le premier élément à travers lequel sont valorisés les autres intrants et investissements. Ainsi, son importance dans l'amélioration de la productivité n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi, au bout d'un long processus conduit entre 1999 et 2007 par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, des instruments juridiques ont été élaborés et des institutions mises en place avec des outils spécifiques, à charge pour les Etats membres de s'en approprier et de veiller à une plus grande harmonisation.

Il s'agit donc pour le Niger, à travers ce projet de loi de compléter le Règlement N°C/REG.4/05/2008 de la CEDEAO portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace communautaire.

Cet instrument cadre parfaitement avec les nouvelles orientations de l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) notamment en son programme opérationnel 2 « modernisation des systèmes de production sous pluies ».

Ce projet de loi sera transmis à l'Assemblée Nationale pour adoption.

III . LA PRODUCTION DU RIZ ET SES DETERMINANTS

La riziculture est pratiquée principalement : dans la vallée du fleuve Niger ; dans la vallée de la Komadougou (Région de Diffa) ; dans les bas fonds et autour des mares des Régions de Tillabéry, Dosso et Maradi.

Le potentiel exploitable, en irrigation par pompage toute l'année, essentiellement localisé dans la vallée du fleuve Niger, est estimé à 24.000 ha. En outre, 70 000 ha pourraient être cultivés à partir de retenues d'eau et d'aménagement de mares.

3 . 1 . La place du riz dans la production céréalière nationale

L'agriculture nigérienne est essentiellement pluviale et les cultures vivrières céréalières constituent la base de la production et de la consommation. Le riz constitue la troisième céréale après le mil et le sorgho, aux plans des superficies cultivées et des quantités produites. La quantité de riz produite au Niger est de l'ordre de 2,3% de la quantité annuelle des céréales. Il ressort des graphiques ci-dessous, une production nationale de riz très faible par rapport aux autres céréales.

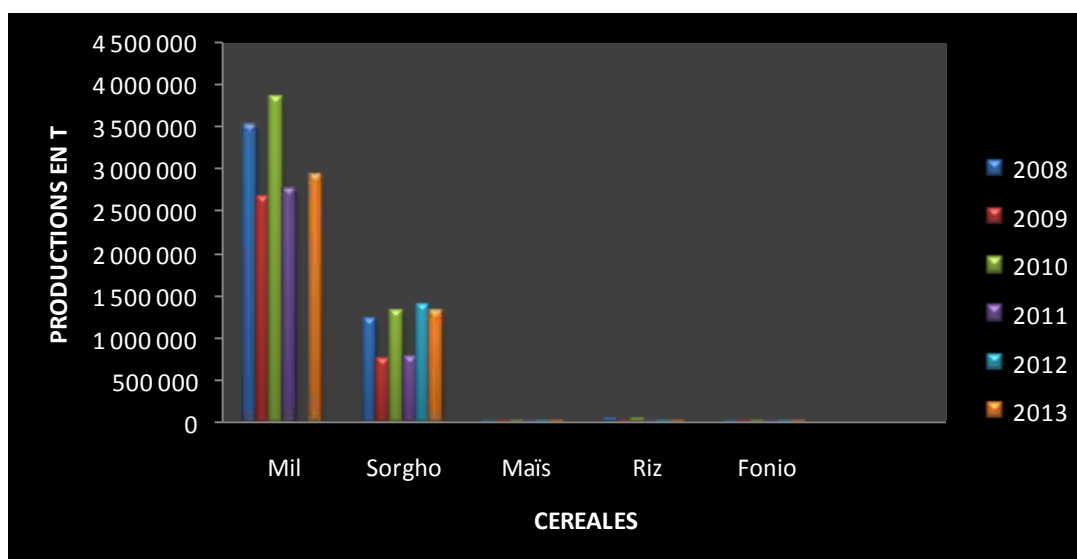


Figure 2 : Evolution des productions céréalières de 2008 à 2013

Source : Direction des statistiques du Ministère de l'agriculture

Les productions en riz sont insignifiantes par rapport aux autres céréales (Cf : graphique ci-dessus)

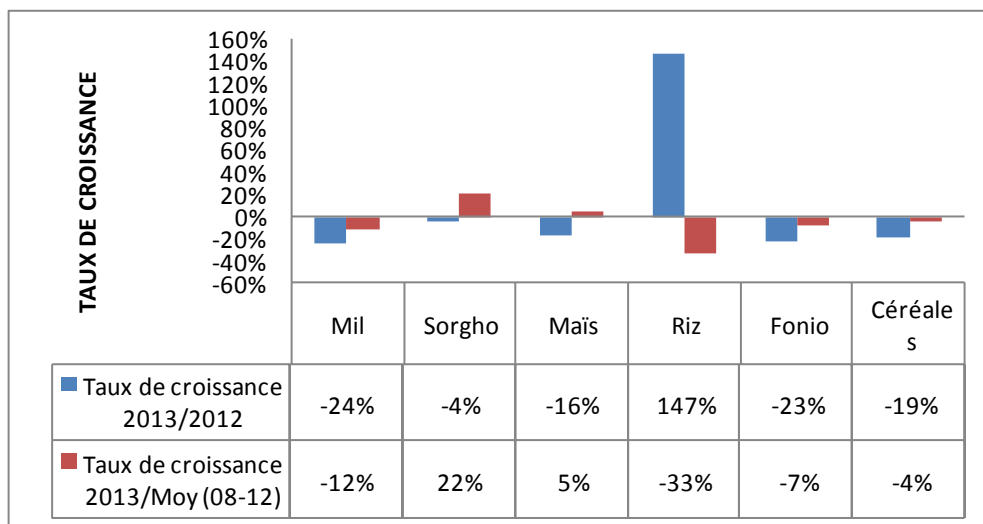


Figure 3 : Evolution des productions céréalières de 2008 à 2013

Source : Direction des statistiques du Ministère de l'agriculture

Les données statistiques du Ministère de l'agriculture indiquent une variation des productions céréalières. Le riz a connu un fort taux de croissance en 2013 (147%)

3.2. Evolution de la production nationale de riz

La production nationale de paddy en 2008 et 2009 (source : statistique du ministère du développement agricole) est faible, elle est de 92.500 tonnes ce qui représente un peu plus de 2,9% de la production céréalière totale du pays, constituée majoritairement de mil et de sorgho.

La production annuelle nationale de riz local en 2009 est donc estimée; soit environ 61.000 tonnes de riz transformé, sur la base d'un taux de transformation de 65%.

La production nationale a peu varié entre 2010 et 2011, passant de 85 148 tonnes à 86 167 tonnes. Après une chute à 81 809 tonnes en 2012, la production est passée à 86 905 tonnes en 2013.

En outre, une baisse sensible de la production des autres céréales, notamment le mil, a été enregistrée au Niger au cours de la campagne 2011, résultant essentiellement des effets des changements climatiques. Un arrêt précoce des pluies a engendré une forte sécheresse et donc une baisse drastique de la production. Au niveau mondial également, on note une baisse de la production dans les pays asiatiques, dues aux inondations qu'ont connues ces pays. Il en résultera une diminution de l'offre globale du riz. Ce qui ne manquera pas d'engendrer une forte augmentation du prix du riz importé. Sachant que l'essentiel du riz consommé au Niger vient du marché mondial, la hausse des prix en vue peut avoir pour conséquence l'inaccessibilité de cette denrée venant de l'extérieur à la frange la plus importante de la population rurale comme urbaine.

Cela constitue une réelle opportunité pour un changement de comportement du consommateur nigérien en général, citadin en particulier en faveur du riz local et une réévaluation probable de son prix. Cette hausse de prix du riz local peut être un levier important qui encouragera les petits producteurs à investir dans l'augmentation de leur production.

Les effets de ce stimulant peuvent être amplifiés par les investissements stratégiques en vue dans le domaine de l'irrigation pour exploiter les potentialités existantes en matière agricole dans le cadre de l'initiative 3 N.

Par ailleurs, la mise en place d'une banque agricole (BAGRI) et l'existence d'institutions de micro finance comme ASUSU S.A doivent soulager les petits producteurs de riz de la région de Dosso en matière d'accès à du crédit de campagne à des conditions très avantageuses.

Notons par ailleurs les réformes engagées par la centrale d'approvisionnement au niveau de la disponibilité des intrants tout au long de l'année 2012. Cependant, ces réformes n'ont pas permis d'atteindre les objectifs escomptés. En effet pour les campagnes SS 2013, SH 2013 et SS 2014 cette disponibilité est loin d'être réelle. Tantôt la CAIMA dispose d'une catégorie d'intrant et ne dispose pas d'une autre, tantôt les quantités disponibles sont très insuffisantes.

L'accompagnement institutionnel des Organisations Paysannes et la facilitation de l'accès des producteurs à des équipements et matériels de production appropriés dans un avenir proche qui viendraient s'ajouter à tout ce qui précède pourraient contribuer à réduire la vulnérabilité des petits producteurs aux aléas climatiques et à une amélioration du revenu des petits producteurs et donc de leurs conditions d'existence.

3. 3 . Analyse des systèmes de production, la typologie des producteurs

Les principaux systèmes de production rizicole au Niger sont :

- la riziculture sur les périmètres aménagés avec maîtrise totale de l'eau ;
- la petite riziculture privée ;
- la riziculture traditionnelle.

Typologie

- la taille de l'exploitation dans la zone de Dosso est en moyenne d'un hectare dont 0,3ha à 0,5ha sont réservés à la culture du riz. La taille moyenne des ménages est de 8 personnes.
- les équipements utilisés sont la daba, la charrue et la binette.
- dans les régions de Tillabéry et la périphérie de Niamey, les producteurs emblavent en moyenne 1 Ha en périmètre irrigué et cela deux fois au cours de l'année. La taille des membres des ménages varie de 4 à 14, avec une moyenne 8 personnes et le nombre moyen d'actifs agricoles est de 3.

3. 3. 1. La riziculture sur les périmètres aménagés avec maîtrise totale de l'eau

3. 3. 1. 1. Traits fondamentaux

Ce système de production par pompage, est pratiqué sur des périmètres aménagés par l'Etat, exploités, en deux cycles de production par an, essentiellement dans la vallée du fleuve Niger.

La superficie aménagée est estimée par l'ONAHA à 8 500 ha, dont 7 500 sont régulièrement mis en valeur. Cette superficie a peu évolué au cours des deux dernières décennies, très peu de nouveaux aménagements ayant été réalisés.

Les exploitations ont une taille moyenne de 0,33 ha.

3. 3. 1. 2. Les modes et stratégies d'accès aux facteurs de production

L'approvisionnement en intrants met en interaction, la FUCOPRI, la CAIMA, l'OPVN et le secteur bancaire. Il s'effectue principalement auprès de la CAIMA, à prix subventionné qui est passé de 13 500 F CFA en 2012 le sac à 15 000 F CFA en 2013 et les commerçants qui vendent à prix non subventionné qui sont alors relativement élevés.

A travers un plaidoyer mené par la FUCOPRI, la CAIMA livre à crédit, et le remboursement par les coopératives intervient après la récolte, en général par prélèvement sur les livraisons de paddy que les coopératives font à l'OPVN. La charge financière de la CAIMA est donc double : elle subventionne l'engrais, et supporte la charge du crédit gratuit consenti aux producteurs.

Il arrive que la CAIMA ne dispose pas des moyens nécessaires pour satisfaire les besoins, ce qui induit des conséquences négatives sur les rendements. Cela a été observé en 2012, en 2013 et en Saison sèche 2014. En effet, sur ces périmètres en monoculture, l'apport en engrais est indispensable.

D'une manière générale, la FUCROPRI jouit d'une confiance auprès de la CAIMA. Cependant, les besoins en engrais des producteurs ne sont pas couverts surtout ces trois dernières années. Il convient de noter qu'il existe un écart le plus souvent important entre le besoin et la quantité réellement fournie par la CAIMA

Les besoins annuels en engrais des membres de la FUCOPRI, sont estimés à 6 000 tonnes pour une valeur moyenne de l'ordre de 1 milliards F CFA.

Pendant le premier semestre 2013 la FUCOPRI a apporté un appui aux coopératives dans l'acquisition d'environ 3232,5 tonnes sur des besoins exprimés de 6534,5 soit un taux de couverture des besoins de l'ordre 50%. Ce score non reluisant est surtout dû au manque à chaque campagne au niveau d'un des deux types d'engrais les plus couramment utilisés par les coopératives. Sur ces besoins en engrais de coopératives couverts grâce à un appui de la FUCOPRI, 66,65% soit 2186,5 tonnes d'engrais sont obtenus à travers un partenariat avec les banques.

Précisément, les coopératives peuvent être livrées en engrais sur présentation par la FUCOPRI de la garantie de commercialisation du riz paddy avec l'OPVN.

D'une manière générale, deux problèmes subsistent : l'insuffisance de la disponibilité et de la qualité des engrais. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que la riziculture est pratiquée en monoculture sur des terres de plus en plus exigeantes en engrais.

Aussi, la FUCOPRI et le CPS ont-ils démarré un système de crédit bancaire pour l'achat d'engrais par les coopératives (portant semble-t-il sur des quantités limitées). Selon ce système, la CAIMA est payée comptant grâce au crédit. Celui-ci est remboursé aux banques une fois le paddy livré par les coopératives payé par l'OPVN. Ce système, s'il se développe, devrait soulager CAIMA, mais il est vraisemblable qu'il se heurte à une certaine réticence des coopératives et de leurs membres, qui doivent payer un intérêt de 1 000 FCFA/sac, alors que le coût du crédit de la CAIMA est pris en charge entièrement par l'Etat. Ainsi, une des difficultés réside dans le retard de règlement de la facture de l'OPVN qui rend le crédit assez coûteux car le remboursement du crédit intervient après l'échéance.

La FUCOPRI gagnerait à ne cautionner du crédit au niveau de la CAIMA ou de la banque que quand elle aura suffisamment évaluée et analysé les preuves des capacités de remboursement des coopératives.

L'approvisionnement en engrais n'est pas assez sécurisant pour le producteur, du fait que la FUCOPRI qui cautionne le crédit ne dispose pas des moyens financiers propres suffisants, lui permettant d'honorer ses responsabilités vis-à-vis de ses membres. Ses capacités financières propres sont de l'ordre de 200 millions de F CFA, soit 20% des besoins annuels des membres en intrants. Toutefois, elle entretient un excellent partenariat de confiance avec les banques locales, permettant de mobiliser les lignes de crédit demandées.

Enfin, au regard de l'évolution des activités de crédit au sein de son réseau, la FUCOPRI gagnerait à terme à disposer carrément d'un chargé de programme crédit qui fera les analyses approfondies de risque avant de s'engager dans tout processus de crédit.

Les appuis de la FUCOPRI sont de plusieurs ordres :

- la recherche d'un crédit auprès de ses partenaires financiers dont la SONIBANK pour acheter l'engrais à mettre à la disposition des coopératives ;
- l'intermédiation entre la CAIMA et les coopératives pour faciliter l'accès de certaines coopératives, qui disposent de fonds de roulement, à l'engrais avant même le paiement des frais de leur paddy par l'OPVN.
- l'accompagnement technique des coopératives dans la recherche du crédit, par le CPS et la FUCOPRI intervenant quant il faut garantir le paiement et donc la continuité de l'opération. En effet, le fait que la FUCOPRI organise la commercialisation du paddy lui procure une place de choix dans les opérations financières en matière de crédit de campagne.
- la contribution à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des semences sur les aménagements hydro agricoles. La FUCOPRI et l'INRAN ont signé un protocole de collaboration¹ pour la production de semences de base de riz en milieu paysans, sur deux aménagements hydro-agricoles rizicoles : (i) Say 2 pour la production de semence de base de la variété de riz gambiaca ; (ii) Namarigoungou pour la variété Nerica L49. Ainsi, la FUCOPRI vise à rendre son réseau de producteurs de semences plus viables du fait de l'acquisition de semences de bonne qualité et d'un appui/conseil régulier. Bien qu'à son premier essai, au vu des résultats obtenus à Say2, cette collaboration permet d'atteindre deux objectifs à la fois : 1) la qualité des semences obtenues, attestée par le rapport des inspecteurs semenciers, 2) la quantité de semences obtenues ; 6,66 tonnes de semence de riz de base G4 de la variété Gambiaca. Ce résultat permet donc de résoudre, un tant soit peu, le problème de la disponibilité des semences à cause surtout des inondations intervenues cette année 2012 dans les rizières.

La commande groupée d'engrais est un des éléments de stratégie de la FUCOPRI dont la réussite est due à la bonne relation entre la FUCOPRI et les banques, d'une part, et entre la FUCOPRI et la CAIMA, d'autre part. Ainsi, près de 80 % des besoins en engrais des coopératives rizicoles sont couverts.

3. 3. 1. 3. Performances

• Des superficies stabilisées

Il est aujourd'hui le système dominant et qui produit l'essentiel du paddy. La série longue de 1973 à 2013, permet d'apprécier l'évolution des superficies mises en valeur. Après deux

¹ Voir en annexe protocole de collaboration sur la production des semences de base de riz entre l'INRAN et la FUCOPRI.

décennies de forte augmentation, dans les années 80 et 90, elles se sont stabilisées pendant une décennie (Cf : graphique ci-dessous).

EVOLUTION DES SUPERFICIES

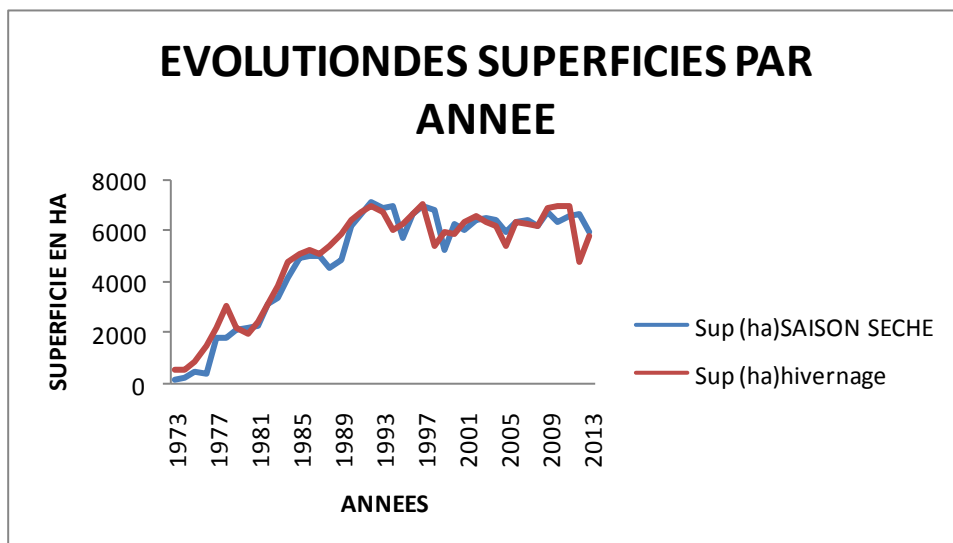


Figure 4 : Evolution des superficies de 1973 à 2013

Source : ONAHA

Les superficies exploitées en période sèche et hivernale sont sensiblement identiques. Or l'eau étant le goulot d'étranglement de la riziculture, la période pluviale doit être mise à profit pour exploiter le maximum de superficie et réaliser d'importants stocks.

- En série longue : Des rendements amorçant une forte augmentation

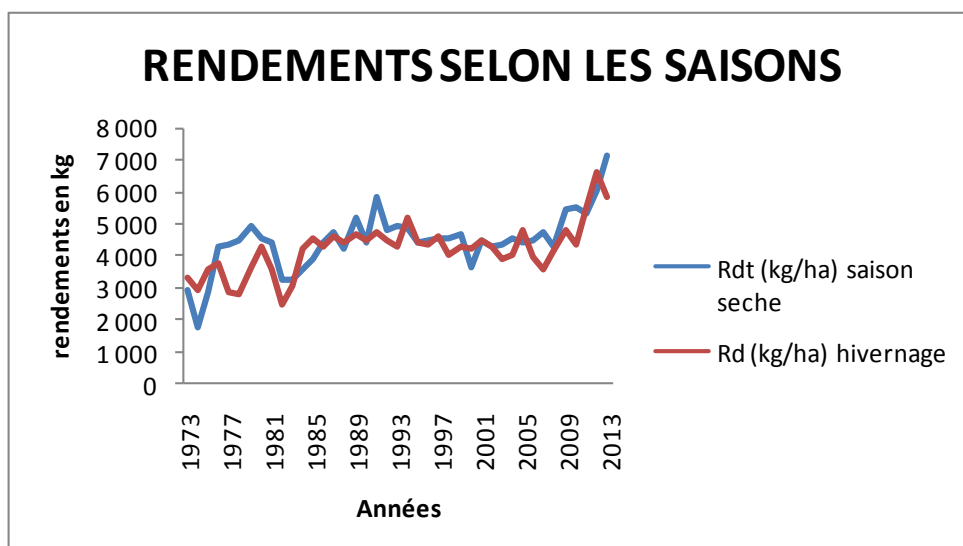


Figure 5 : Evolution des rendements de 1973 à 2013

Source : ONAHA

Les rendements en saison sèche et en hivernage sont sensiblement identiques avec respectivement 4469 kg et 4197kg en moyenne pendant les quarante dernières années (de 1973 à 2013). Après une stabilisation pendant deux décennies, il est observé une forte augmentation des rendements les cinq dernières années.

- **En série longue : Des productions en forte croissance et une stabilisation**

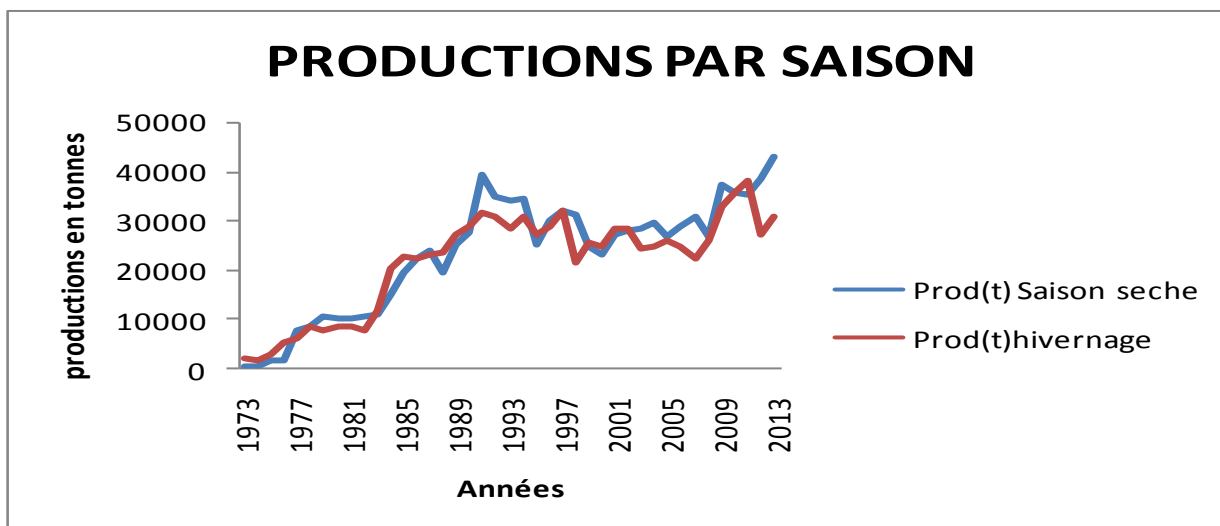


Figure 6 : Evolution des productions de 1973 à 2013

Source : ONAHA

- **Evolution des 10 dernières années : un accroissement contrarié par les inondations et la vétusté des équipements et infrastructures**

La production rizicole sur AHA serait donc de 74 000 tonnes en 2013, et devrait passer, à superficie aménagée constante, à 95 000 tonnes, une fois les superficies inondées remises en culture.

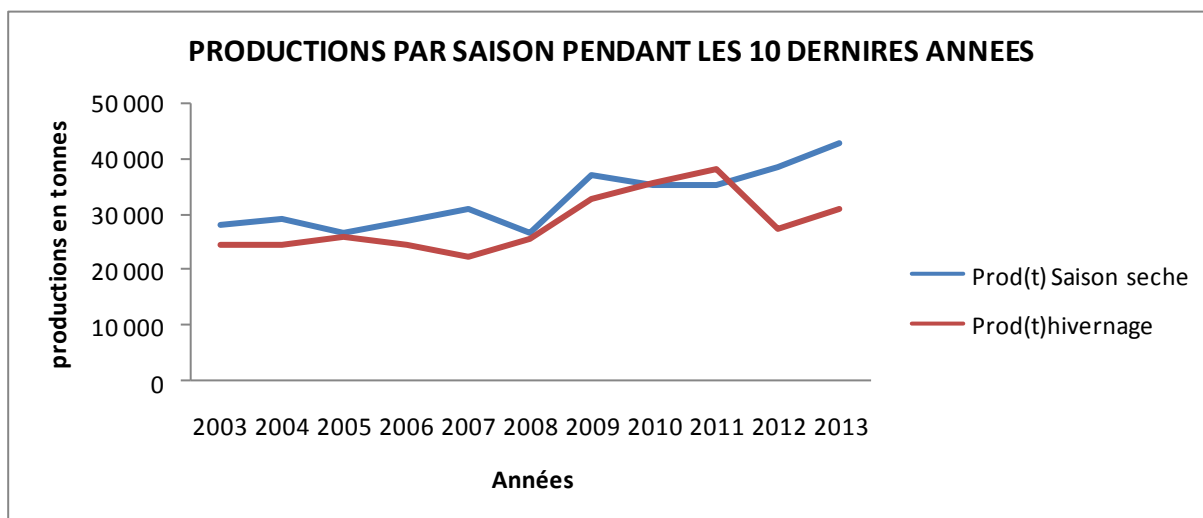


Figure 7 : Evolution des productions de 2003 à 2013

Source : ONAHA

- **Sur les 10 dernières années : cinq ans de rendements élevés**

Les rendements calculés en 2013 par l'ONAHA² sont de plus de 7 T/ha en saison sèche et de 5,4 T/ha en saison d'hivernage du fait des inondations, avec une intensité culturale proche de 200% (pratique quasi-généralisée de la double culture). Ces rendements, qui sont parmi les meilleurs d'Afrique de l'Ouest, sont en forte augmentation par rapport aux rendements constatés lors d'études antérieures (de 2005 à 2008), qui étaient généralement estimés autour de 4 à 4,5 T/ha par cycle. Cette amélioration est expliquée par l'ONAHA, la FUCOPRI et le Centre de Prestation de services (CPS), par principalement : (i) la diffusion de deux nouvelles variétés à fort rendement (Gambiaca et Nerica) et l'amélioration de la filière semencière (ii) la poursuite des efforts de l'assainissement des Coopératives sur la base des acquis du PAFRIZ, effectuée par la FUCOPRI et le CPS.

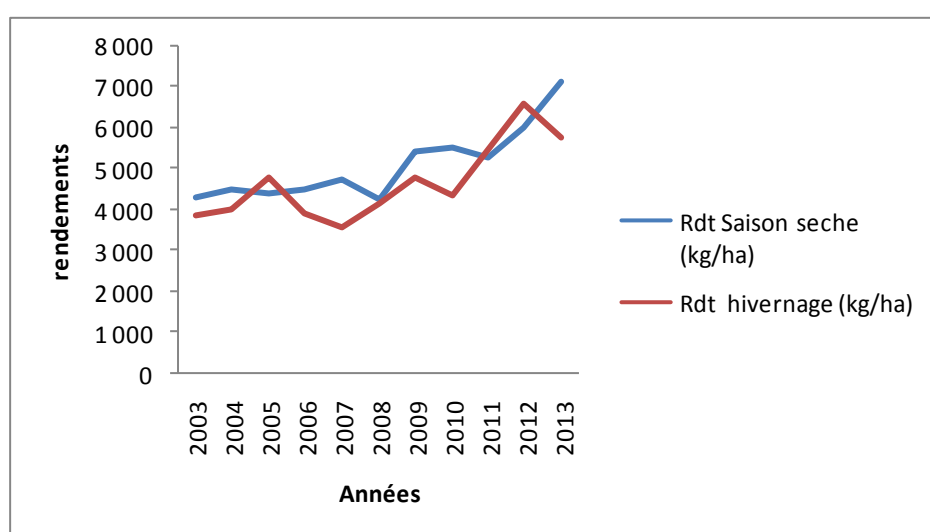


Figure 8 : Evolution des rendements de 2003 à 2013

Source : ONAHA

Dans une note d'analyse sur la filière riz au Niger, élaborée en Mai 2014, la Banque Mondiale arrivait à la conclusion suivante : « Ces bons rendements, ainsi que la généralisation de la double culture et la faiblesse des superficies aménagées non cultivées (en temps normal) semblent également prouver la qualité des aménagements, qui datent pour la plupart de 20 à 40 ans, et dont l'entretien, à la charge des coopératives, est souvent qualifié de défaillant par de nombreux rapports. Il n'en reste pas moins un besoin de renouvellement des équipements d'exhaure, souvent vétustes donc d'entretien onéreux, ainsi qu'un besoin de consolidation des digues de protection des périmètres contre les inondations, de plus en plus fréquentes aux dires des producteurs, du fait du dérèglement climatique ».

A ces difficultés, il convient de rajouter d'autres facteurs qui limitent la performance de ce système de production : (i) le manque de coordination des interventions des différentes structures étatiques implique des incohérences dans les décisions de mise en valeur

² C'est apparemment la première année que l'ONAHA peut effectuer une estimation crédible des rendements sur la base de carrés de rendement. Cette estimation, qui rejoint celle effectuée par FUCOPRI, semble donc beaucoup plus fiable que celles effectuées par l'ONAHA pour les années antérieures.

et de gestion des périmètres ; (ii) les problèmes d'organisation, de discipline et de respect du calendrier cultural qui menacent la faisabilité de la double campagne de culture du riz et réduisent les rendements.

3 . 3 . 2. La petite riziculture privée

3 . 3 . 2. 1. Traits fondamentaux

La petite riziculture privée se pratique par motopompe individuel sur des périmètres dont la taille varie entre 0,5 et 30 ha.

Dans ce système, les acteurs exercent dans l'informel. Toutefois, la FUCOPRI, le Projet de Développement des Exportations et des Marchés des Produits Agro-Pastoraux (PRODEX), ont entrepris des appuis au plan de la structuration. Ainsi, plusieurs missions d'information et de sensibilisation à destination des producteurs hors aménagement ont été organisées par la FUCOPRI avec l'appui de VECO WA et d'autres partenaires. L'objectif de ces missions est d'aboutir la mise en place de groupements et d'unions formels et opérationnels. C'est ainsi que les unions de Falmey et de Gaya totalisant 29 groupements et 945 membres dont 596 femmes ont été touchés.

Un des nouveaux défis pour la FUCOPRI est l'intégration des producteurs de riz hors aménagement dans les instances de la FUCOPRI et la prise en compte de leurs préoccupations

En plus de ces acteurs de grande envergure soutenus par l'Etat, il convient de souligner l'existence d'une multitude de petits acteurs présents dans toute la zone de production. Il s'agit notamment des riziculteurs hors AHA (traditionnels et privés) et des décortiqueuses artisanales (moulins villageois). D'une manière générale, ces acteurs sont laissés à eux-mêmes avec leurs pratiques et semences traditionnelles. Les situations se présentent comme suit : les appuis financiers et techniques sont structurées sur les aménagements et sporadiques hors aménagements.

Les producteurs hors aménagement s'approvisionnent en engrais sur les marchés locaux et sélectionnent eux-mêmes leurs semences. L'utilisation de l'engrais est faible et rare. Cependant, les coûts de production au niveau du riz hors périmètre sont relativement bas en raison de l'absence du coût de l'eau.

Dans la zone de Dosso, le riz hors périmètre est de plus en plus développé par les petits producteurs qui bénéficient de peu d'accompagnement de l'Etat. Celui-ci s'occupe essentiellement de l'encadrement des coopératives des périmètres irrigués.

Cependant, il convient de relever l'existence d'initiatives en faveur de la production hors périmètre qui occupe aujourd'hui plus de 1660 producteurs. A titre d'illustration, notons que certains producteurs sont encadrés par VECO par le biais de la plate forme Paysanne du Niger. Le riz hors aménagement se produit une fois l'an et la campagne débute au cours du mois de Juin.

Le riz joue plusieurs rôles pour les petits producteurs. C'est une source de revenu par excellence. Le producteur, utilise 20% de sa production pour l'auto consommation, une autre partie consacrée aux semences et cadeaux aux proches. Les 80% sont vendus sur les marchés locaux pour régler les petits besoins tels que : la scolarité des enfants, l'achat de moyens de déplacement, etc.

3 . 3 . 2 . 2. Les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production

Des stratégies sont en cours. A titre d'illustration, notons que, dans le souci d'améliorer l'accès aux intrants des producteurs hors aménagements des départements de Gaya et de Falmey, la FUCOPRI a facilité une rencontre de négociation entre les producteurs de riz et la CAIMA d'une part, et la ferme semencière d'autre part.

Cette rencontre a permis à ces fournisseurs d'intrants de connaître les besoins des producteurs et de tisser des relations commerciales, concrétisées par un protocole de partenariat avec les deux unions de coopératives.

3 . 3 . 2 . 3. Les performances

Les rendements sont très variables de 2 à 4 tonnes/ha.

Selon la FUCOPRI, avec la mise en place du programme d'appui aux petits producteurs de riz de la zone d'intervention, on note une amélioration progressive des performances de la filière riz hors périmètre dans la zone : utilisation de semences améliorées, adoption progressive du repiquage, emploi des engrais, naissance d'organisations de producteurs, etc. Ces améliorations ont eu pour effets : une prise de conscience progressive des producteurs sur la rentabilité de leur activité, un regain d'intérêt pour le riz hors périmètre, etc.

Le rendement moyen des producteurs privés est estimé à de 7,2 tonnes

3 . 3 . 3. La riziculture traditionnelle sous inondation ou autour des mares

3 . 3 . 3 . 1. Traits fondamentaux

Ce système est le plus souvent constitué de petites exploitations sur aménagement sommaire, pratiquant la riziculture surtout en hivernage. Il s'agit essentiellement du riz pluvial dont la production est favorisée par l'existence de nombreuses mares permanentes et la remontée capillaire dans les bas-fonds. L'eau y est abondante en année de pluviométrie élevée. Notons à titre illustratif, l'abondance de l'eau souterraine dans les Dallols Bosso, et Foga (Région de Dosso), les Goulbi de Maradi. Il est également pratiqué autour des mares, dont celle de Banibangou (Région de Tillabéry) constitue un exemple.

La production sous inondation et celle pratiquée autour des mares ont pour caractéristique commune une maîtrise partielle de l'irrigation, qui exclut la double culture en contre saison.

Dans une étude récente réalisée par SWISSAID en Avril 2013, certains producteurs enquêtés ont affirmé ce qui suit : « plus bénéfique que le mil, le riz peut contribuer plus à la sécurité alimentaire ». Ils ont insisté sur l'avantage comparatif de la production du riz par rapport à la culture des autres céréales, du fait surtout de la baisse de la fertilité des terres dunaires. Dans les conditions actuelles de pauvreté, des sols destinés aux cultures dunaires, il a été relevé que certains producteurs se déplacent vers d'autres localités pour la culture du mil. Dans la Commune de Kankandi, les producteurs enquêtés ont affirmé que la production leur est indispensable pour l'autoconsommation et la vente sur le marché de Dosso. Il convient de rappeler que la méthode de reconnaissance rapide permet de cerner le fonctionnement de la filière et qu'en l'absence d'enquêtes de grandes envergures, la riziculture hors aménagement est insuffisamment connue. Les acteurs devront engager une action spécifique afin de maîtriser ce volet important.

Cette étude indique que, « du fait de leur grande volonté, les producteurs ont développé un savoir-faire local basé sur les techniques suivantes : l'ensemencement à la volée, en poquets et en pépinière ; l'utilisation d'intrants chimiques ou de fumure organique ; l'utilisation de plusieurs variétés à haut rendement de paddy ».

Elle a relevé de nombreuses contraintes qui limitent ce système : « la culture est liée aux aléas climatiques, la pluviométrie notamment, rendant difficile la maîtrise de l'eau. Celle-ci peut être insuffisante ou provoquer une submersion de la production. Les producteurs ont relevé également, l'insuffisance d'aménagement ; le caractère rudimentaire des techniques de production qui demeurent traditionnelles ; l'insuffisance des équipements ; l'envahissement par les mauvaises herbes ; la divagation des animaux ; l'exploitation des mares pour la confection de briques réduit la couche d'argile d'où la perméabilité du sol engendrant une baisse de la quantité d'eau nécessaire à l'irrigation ; l'insuffisance des institutions financières ; la non maîtrise des techniques d'utilisation des intrants. Certaines localités disposent de variétés De Gaule. Cependant, certains producteurs ont indiqué l'insuffisance des variétés améliorées ».

L'engouement pour la production du riz autour des mares et dans les bas-fonds, entraîne une consommation élevée de l'eau d'irrigation et une extension des exploitations induisant une dégradation de l'environnement liée au défrichement pour de nouvelles terres à mettre en valeur.

De nombreux acteurs marquent un intérêt pour ce système de production, notamment, VECO, SWISSAID, la FUCOPRI et l'Etat à travers l'appui de l'Etat appui en semences, et les appuis en engrais, semences, produits phytosanitaires.

3 . 3 . 3. 2. Les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production

L'approvisionnement en intrants et équipements des producteurs autour des mares et dans les bas-fonds, est confronté aux contraintes suivantes : la dégénérescence des semences ; l'insuffisance de fermes semencières, tenant compte de la diversité des conditions réelles de production .

Certaines localités dont la commune de Kankandi, ont évoqué l'insuffisance des banques d'intrants de proximité, d'où l'utilisation de fumures organiques.

Les productions sont importantes malgré le manque d'aménagement des sites. Certains paysans utilisent des variétés à haut rendement.

3.3.3.4. Les Performances

Il convient de garder à l'esprit, que la riziculture traditionnelle sous inondation ou autour des mares, est une activité informelle, dont la production ne fait pas l'objet d'un enregistrement systématique. Dans ces conditions, en l'absence d'enquête, sa production est très mal connue, et les estimations sont largement divergentes selon les sources.

Le RECA estime actuellement les superficies de bas-fonds et décrue à 10 000 ha, avec un rendement de 0,7 T/ha. Alors qu'en 2009 déjà, le Ministère en charge de l'Agriculture fournissait les données suivantes : « Les exploitations ne dépassent pas 0,3 ha, avec des

rendements oscillant entre 0,1 et 1,5 t/ha. La production annuelle est estimée à 11.000 tonnes de paddy ».

Pour clore sur les systèmes de production, notons les contraintes majeures ci-dessous :

Au plan des techniques de production :

- la faible maîtrise des itinéraires techniques, notamment l'utilisation des semences améliorées et le non respect du calendrier cultural (système d'informations météorologiques);
- la faible coordination des actions de différentes structures d'encadrement sur le terrain.

Au plan de l'accès et l'utilisation des semences améliorées

- l'insuffisance de la diffusion des nouvelles variétés testées par l'INRAN, faute de pouvoir produire les semences de base (cas de variétés tolérantes au sel ou encore des variétés interspécifiques les NERICA de Africa Rice).

Au plan de l'accès aux engrais :

Certes, le rôle de la FUCOPRI, constitue une opportunité, cependant, il convient de retenir que l'accès aux intrants est entravée par :

- l'insuffisance des stocks d'engrais et de semences améliorées, d'où la hausse du prix sur le marché à certaines périodes de l'année;
- le coût élevé du transport élevé ;
- l'absence d'un fonds national en charge de la problématique des intrants ;
- l'insuffisance de mécanisme d'achat groupé d'intrants
- l'insuffisance de professionnalisme dans la production de semences adaptées et spécifiques aux zones (salinité, sécheresse..).

Au plan de la maîtrise de l'eau

- la faible maîtrise de la gestion intégrée des eaux et des sols. La production du riz sur périmètre nécessite d'énormes quantités d'eau. Dans les zones hors périmètre la maîtrise de l'eau est partielle et incertaine. ;
- l'utilisation des herbicides pour le contrôle des mauvaises herbes, entraine un risque de contamination des eaux souterraines.

Au plan de l'organisation

- l'insuffisance de l'appropriation des textes statutaires par les groupements ;
- la faiblesse institutionnelle et de gouvernance.
- le manque de dynamisme persiste du fait notamment du manque de dispositif d'animation efficace au manque de délégation de certaines activités de la part de la fédération. Pour pallier à cette insuffisance la FUCOPRI a doté chaque union d'un plan stratégique pour la période 2014-2016.
- l'insuffisance de l'appui/conseil aux producteurs se traduit par une absence de cohérence dans les techniques culturales et l'insuffisance de diffusion des bonnes pratiques.

3 . 4 . La qualité du paddy

La qualité du paddy est entravée par le mauvais conditionnement qui se pratique généralement par l'utilisation de sacs usagers.

IV. L'EVOLUTION LENTE DE LA TRANSFORMATION DU RIZ PADDY

Sur la base de la typologie des transformateurs, cette partie met en exergue : le niveau de transformation par rapport à la capacité théorique de transformation et les modes d'accès du paddy de chaque acteur ; la part du riz local transformé dans la satisfaction des besoins nationaux en riz ; les appréciations des transformateurs vis-à-vis de la qualité de la matière première qu'est le paddy ; les perspectives de nouveaux transformateurs.

4.1. Les acteurs de la transformation : caractéristiques et stratégies

Au Niger, les acteurs de la transformation peuvent être classés en quatre types, dont la composition n'a pas évolué depuis 18 ans :

- Grande entreprise : La Société RINI (Riz du Niger), créée en 1967
- Moyenne entreprise : SOTAGRI, Créée en 1996;
- Petite entreprise : Société Seyni Saley Lata (SSL), créée en 1997 ;
- Unités artisanales : Opératrices d'étuvage ; Décortiqueuses ; Batteuses.

Les unités de transformation semi modernes sont constituées de deux mini-rizeries, respectivement, des sociétés SOTRAGRI et Seyni Saley Lata (SSL). La capacité de transformation de SSL est estimée entre 1 000 et 3 000 tonnes par an alors que celle de SOTRAGRI tourne autour de 7 000 tonnes.

Pour chaque type de transformateur, il est indiqué ci-dessous, les éléments de caractérisation, la capacité de transformation, les interactions avec les autres acteurs de la filière et les modes d'accès du paddy.

4.1.1. Une grande entreprise : la société RINI (Riz du Niger)

La société RINI (Riz du Niger) a été créée le 1^{er} janvier 1967. Société d'Economie Mixte, son objet est, la collecte et la transformation du riz paddy et la commercialisation du riz blanchi. Son capital social est de 123 659 483 F CFA. Elle avait initialement pour mission l'achat du riz paddy, sa transformation industrielle et la commercialisation des produits finis. Ainsi, en 2014 la Société RINI a acheté du paddy en Saison de l'ordre de 1 milliard de FCFA.

Au Niger, la transformation industrielle du riz paddy est assurée par deux catégories d'unités de transformation à savoir, les unités modernes et celles semi modernes.

Il n'existe au Niger qu'une seule société industrielle moderne de transformation du riz ; il s'agit de la SAEM RINI.

La Société riz du Niger dispose de deux usines neuves dont une à Tillabéry et une à Kollo, acquises respectivement en 2008 et 2009 et d'une usine à Kirkissoye (Niamey) totalement rénovée début 2014, comportant des équipements de dernière génération. Un fonds de roulement de 1,2 milliards F CFA a été injecté pour l'appuyer dans l'achat direct de riz paddy au niveau des coopératives.

La situation de cette unité est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 Capacité de production de la Société RINI

RINI	Capacité de production		
	Capacité installée	Capacité utilisée	Quantité de paddy traitée (2013)
Usine Kollo	10 000 t/an	2 t/h	920,610 t
Usine Tillabéry	15 000 t/an	2,146 t/h	935,64 t
Usine Niamey	10 000 t/an	3 000 t/h -	1 944,75t -

Source : Société RINI

Selon les enquêtes auprès du RINI, la transformation d'un sac de 72 kg donne : 45.36kg de riz blanchi, soit 63% ; 6,48 kg de son, soit 9% ; 15,12kg de balle, soit 21%

La Société RINI est en interactions avec : les coopératives, représentées par la FUCOPRI dans le cadre de la commercialisation du riz ; l'OPVN à travers un contrat de prestation pour le décortiquage du riz ; les particuliers pour le décortiquage du riz et les banques commerciales.

Dans le cadre de ces prestations, le décortiquage est effectué au prix de 32 F CFA/kg de riz paddy.

Les coopératives sont actionnaires de la Société RINI. Une réunion regroupe à chaque campagne rizicole, la Société RINI, l'Etat et la FUCOPRI pour échanger sur le prix du riz paddy. Dans ce cadre, la FUCOPRI présente la situation de la quantité de riz paddy disponible auprès des coopératives.

Le mode d'accès de la Société RINI au riz paddy consiste essentiellement en un achat cash et le paiement s'effectue auprès de la FOCOPRI. Une avance est donnée aux coopératives et le reliquat est réglé après usinage. Après la commercialisation, une commission de 4% de la valeur total du riz paddy est octroyée à la FUCOPRI.

Tableau n 2 : Evolution de la transformation de la Société RINI de 2004 à 2013 (en Kg)

Année	Paddy usiné	Riz 33	Riz 32	Concassé	Brisure	Fine Brisure	Total riz blanchi	Son
2004	6 688 707	200	2 443 150	-	1 162 600	231 900	3 837 850	506 240
2005	1 974 674	-	759 350	-	328 950	88 200	1 176 500	131 920
2006	9 137 191	-	3 064 250	-	1 837 400	433 950	5 335 600	619 240
2007	8 380 177	1 000	2 596 500	2 700	1 723 300	476 800	4 800 300	749 920
2008	1 793 596	-	520 650	-	389 350	83 100	993 100	156 200
2009	2 374 425	51 750	806 050	2 350	425 150	146 350	1 431 650	256 840
2010	10 838 229	43 050	3 594 450	-	2 332 800	405 250	6 375 550	912 080
2011	8 149 872	-	2 948 700	-	1 413 400	322 450	4 684 550	713 040
2012	2 662 809	9 050	954 750	-	591 750	65 100	1 620 650	249 200
2013	3 800 956	7 900	1 502 600	-	584 050	117 600	2 212 150	345 320

Source : Société RINI

4.1.2. Une moyenne entreprise : la SOTAGRI

La SOTAGRI a 18 ans d'expériences dans la transformation du riz. L'essentiel des pièces des machines acquises par la société il y a 16 ans a été renouvelé en 2013, avec une capacité de transformation d'une tonne par heure.

La SOTAGRI est en interactions avec : les coopératives ; l'Etat pour la recherche de fonds de commercialisation ; la FOCOPRI comme intermédiaire, pour l'approvisionnement en riz paddy ; la BAGRI qui étudie actuellement un dossier pour l'achat de 2 machines d'une capacité de transformation de 3 tonnes par heure chacune et un fonds pour la commercialisation.

Le riz paddy est décortiqué pour l'OPVN et les opérateurs privés à 28 F CFA/kg.

La SOTAGRI a deux modes d'accès au riz paddy : les conventions de prestation pour le décortiquage et les achats sur fonds propres.

La SOTAGRI achète cash, sur fonds propres 3 000 à 4 000 sacs de 72 kg de riz paddy par campagne. Selon les entretiens que nous avons menés à la SOTAGRI, « le prix du sac est fixé à moins de 10 000 F CFA, car à un prix supérieur, l'activité n'est pas rentable. Contrairement à SOTAGRI et SSL, l'OPVN achète le sac du riz paddy à un prix supérieur à 10 000 FCFA (13 000 F CFA à 14 000 F CFA) du fait de la subvention de l'Etat, mettant ainsi les deux sociétés privées dans une situation de faiblesse. SOTAGRI et SSL ont écrit à l'Etat, pour demander l'abandon de la subvention de l'achat du Paddy par l'OPVN et que cette subvention soit transférée à l'achat d'engrais et à la production de semences améliorées, notamment la recherche sur les semences».

Tableau n 3 Evolution des produits transformés par la SOTAGRI de 2005 à 2013

Année	Campagne	Quantité paddy (kg)	Quantité riz blanc		
			Riz 32 (kg)	Brisure (kg)	Son (kg)
2005	SH	308 160	121 000	78 100	13 080
	SS	407 016	128 550	102 850	53 000
2006	SH	651 456	250 650	127 850	80 120
	SS	592 560	180 150	150 450	84 720
2007	SH	525 600	210 400	102 200	63 120
	SS	393 840	119 900	100 100	54 160
2008	SH	816 480	315 600	155 450	112 160
	SS	627 480	194 850	160 400	97 000
2009	SH	237 600	90 450	45 200	28 880
	SS	608 904	198 400	154 300	81 240
2010	SH	331 200	127 100	62 900	38 920
	SS	490 680	165 750	121 600	64 760
2011	SH	0	0	0	0
	SS	484 776	137 450	130 050	53 120

2012	SH	0	0	0	0
	SS	648 792	199 550	156 700	72 600
2013	SH	144 000	59 150	25 900	21 680
	SS	487 008	190 800	95 400	72 640

Source : Rapports d'usinage SOTRAGRI

La FUCOPRI et les Coopératives sont les fournisseurs de la SOTAGRI en riz paddy. Ses clients en produits finis sont : l'Etat déjà travers l'OPVN ; les particuliers et les commerçants

4.1.3. Une petite entreprise : la SSL

Créée en 1997, la SSL a procédé au renouvellement de ses machines en 2006, deux décortiqueuses et une calibreuse. En 2012, une décortiqueuse a été renouvelée. Cette société établissait un contrat avec 17 coopératives, qui avant chaque campagne, informaient la SSL de leurs besoins en intrants, gaz oil et en énergie électrique notamment. Les ressources financières nécessaires étaient fournies aux coopératives, qui après la récolte payaient en nature en livrant du riz paddy.

De 1997 à 2007, la SSL procéderait à l'achat et au décortilage du riz paddy et à la vente du riz blanchi.

La SSL est en interactions avec les coopératives avec l'OPVN à travers un contrat de prestation de service établi à partir de 2008, assurant le décortilage du riz paddy ; des opérateurs privés, pour le décortilage du riz paddy; la SONIBANK à laquelle un plan d'action est régulièrement présenté afin de conserver les relations de confiance pour le financement des activités.

Le mode d'accès de la SSL au riz paddy se résume en des conventions de prestation pour le décortilage.

Au plan de la transformation, les clients de la SSL sont l'OPVN et les opérateurs privés. Pour que l'usinage pour les particuliers soit rentable, il faut un minimum de 80 sacs de paddy à transformer.

4.1.4. Les unités artisanales

Les unités artisanales exercent des activités d'étuvage, de décortilage et de battage du riz. Elles ont des caractéristiques communes : pendant longtemps, les activités ont été exercées de manière informelle ; elles sont exigeantes en main d'œuvre et utilisent un faible capital, le produit obtenu est souvent de faible qualité du fait des équipements sommaires.

Ces unités ont également des spécificités examinées dans les sections ci-dessous.

4.1.4. 1. Les « Opératrices de l'Etuvage »

L'étuvage consiste à faire passer le paddy trempé sous vapeur. Les femmes qui pratiquent l'étuvage appartiennent généralement à des familles de producteurs ou de commerçants traditionnels opérant dans la filière du riz local.

Un fait marquant de la filière est la structuration progressive des Groupements et Unions des femmes étuveuses. Compte tenu de l'amélioration dans l'organisation du travail, les modes d'accès aux équipements et les techniques de transformation, nous suggérons que les « femmes étuveuses » soient considérées désormais comme « Opératrices de l'Etuvage ».

En Février 2008, l'étude sur la contribution de la riziculture à la sécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger, réalisée par la FUCOPRI, relevait que « Les groupements formels d'étuveuses sont rares. Seul celui de Tara nous a été signalé ». Page 48

Suite à ces constats, la FUCOPRI, a plaidé auprès des PTF pour d'une part, assurer le soutien à la structuration des groupements et des coopératives des « Opératrices de l'Etuvage », et d'autre part, doter ces structures en matériels de transformation du riz.

Depuis 2011 la Fédération a accompagné la structuration des groupements du département de Gaya et des unions départementales des femmes étuveuses de riz, de Tillabéry, Kollo et Say.

Le rapport annuel 2013 (Page 67) de la FUCOPRI, illustre les résultats obtenus par les femmes étuveuses, « Plus concrètement, le fonds de roulement du groupement des femmes de Sébéri est passé de 500 000 F CFA à 1 500 000 F CFA en moins de 5 ans, celui de femmes de Namari Goungou de 300 000 F CFA à 900 000 F CFA dans la même durée, soit des augmentations fortes de l'ordre de 300%. Au niveau de l'ensemble du réseau FUCOPRI, le cumul de fonds de roulement des groupements des « Opératrices de l'Etuvage », s'élève au 31/12/12 à plus de 17 millions F CFA dont 7 millions de bénéfice net ».

Il convient de noter également, que les « Opératrices de l'Etuvage » organisent chaque année, un Forum qui constitue un cadre d'échanges d'informations et d'expériences, de concertation et de négociation entre les unions des « Opératrices de l'Etuvage » et la Fédération sur des questions d'intérêts communs.



Figure 9 séance de formation des femmes



Figure 10 séance de formation des femmes

En 2013, elles ont pris l'engagement de financer le forum, à partir de l'édition 2014, sur la base de cotisation. Elles se sont engagées également sur la gestion des matériels et équipements qui sont utilisés lors des foras.

A l'issue du Forum organisé en 2013, les « Opératrices de l'Etuvage » ont recommandé de :

- prévoir le système d'évaluation de performance des unions ;

- organiser des sessions de formations pour les unions (élaboration plans d'actions, plaidoyer/lobbying, gestion administrative et comptable, genre, etc.) ;
- poursuivre l'appui en crédit paddy que la FUCOPRI.

L'étuvage s'intègre progressivement dans le secteur de l'énergie. En effet, la FUCOPRI a signé une convention de partenariat avec l'Organisation Néerlandaise de Développement au Niger (SNV) en octobre 2013 dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de valorisation de la balle de riz à travers la vulgarisation de fours à balle de riz pour l'étuvage du riz et la cuisson des aliments. Ce projet dénommé EPGAP-Niger fait partie du Programme multi-pays EPGAP (Energy Poverty and Gender in Agro Processing : Energie, Pauvreté et Genre en Agro-industrie) incluant quatre (04) pays où intervient la SNV. Il s'agit : du Ghana (le pays leader), du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Les « opératrices de l'étuvage », ont un partenariat diversifié avec des Institutions et Projets de Développement : FUCOPRI ; FAO ; CARE ; Afrique Verte ; UNICEF ; « Mouvement pour la Paix » ; SWISSAID ; PUSADER ; PAC3. Les types d'appuis dont bénéficient se résument ainsi qu'il suit :

- appuis en fonds de roulement (dotation en riz paddy) ;
- octroi de crédit ;
- dotation en moulin ;
- formation en vie associative ;
- formation en techniques modernes d'étuvage ;
- appui en structuration et formation en gestion des entreprises ;
- voyage d'étude ;
- appuis en alphabétisation ;
- formation en gestion de la petite entreprise ;
- appuis en matériels.

Les résultats d'une enquête menée par la SNV en 2014, montrent que les étuveuses de Kollo sont les plus performantes avec en moyenne 3 sacs de riz paddy étuvés par jour. Tillabéry et Say suivent avec respectivement 2,26 et 1,52 sacs. Les étuveuses de Niamey sont à la traîne avec 1,3 sac de riz étuvé en moyenne par jour.

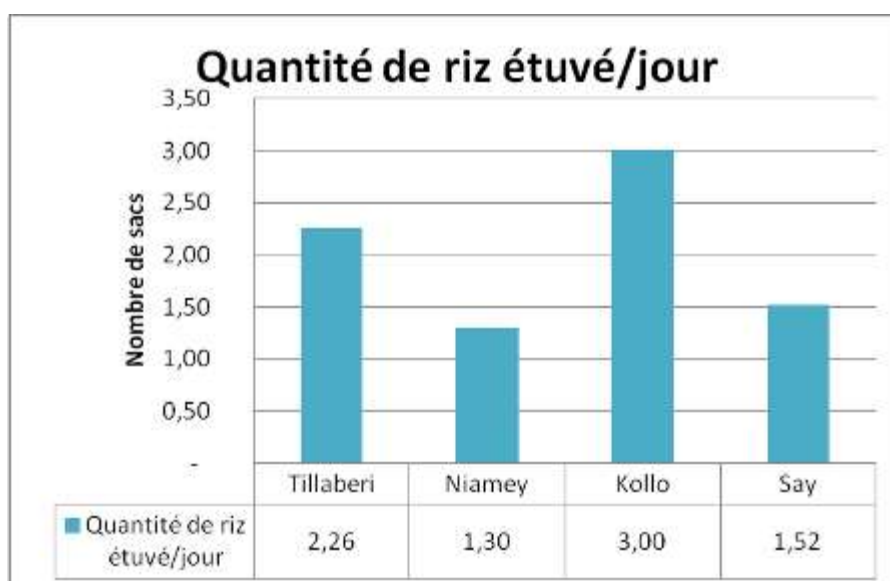


Figure 11 : Quantité de riz étuvé par jour

Source : Biseline Etude SNV

L'enquête menée dans le cadre de l'étude du Projet EPGAP Niger avec l'appui de la SNV a montré qu'en dehors du fait qu'elle renforce les capacités des coopératives membres, la FUCOPRI organise l'achat des intrants (engrais et autres) auprès de la CAIMA et facilite l'approvisionnement des coopératives en intrants. La FUCOPRI conformément à ses attributions, appuie les coopératives dans la commercialisation du riz paddy auprès de l'OPVN et le RINI. Les étuveuses quant à elles, sont appuyées en matière de structuration, en renforcement de capacités (formation, voyage d'étude...) et bénéficient des appuis en fonds de roulement (prêt en espèce ou en nature), don de matériel et bien d'autres.

4.1.4.2. Les décortiqueuses

Les décortiqueuses traditionnelles, généralement implantées dans les zones rizicoles, utilisent une technique qui présente un inconvénient : la balle de riz est broyée, ce qui empêche sa récupération pour des fins énergétiques. Le produit obtenu est souvent de faible qualité du fait de la présence de débris.

Deux situations se présentent : les décortiqueuses appartenant à des coopératives et gérées par un Comité créé à cet effet, et ceux détenues par des particuliers.

Le nombre de décortiqueuses n'est pas maîtrisé. Aussi, la FUCOPRI devra t-elle poursuivre les enquêtes permettant d'identifier et de géo référencier les décortiqueuses sur l'ensemble des zones rizicoles.

Dans les zone hors aménagement situées dans les bas-fond et autour des mares, le décortilage est effectué généralement au coût de 2 000 F CFA le sac de 72 kg, soit, 27,77 F CFA le kg, qui est quasi identique au coût des prestations de service de SOTAGRI et la SSL, de 28 F CFA le kg, indiqué précédemment. Il convient de préciser que ces zones sont généralement éloignées des centres urbains, avec un coût élevé de l'énergie.

Dans les zones avec AHA à double campagne agricoles, sur la base d'un fonctionnement de 8 H 00 à 19 H 00, une décortiqueuse peut traiter 20 sacs de riz paddy par jour au tarif de 700 F CFA par sac. En considérant une utilisation pendant 250 jours de travail, une décortiqueuse appartenant à un ménage rural, procure à ce dernier, un chiffre d'affaire annuel de : 5 625 000 F CFA.

Selon la note d'analyse sur la filière riz au Niger, réalisée par la Banque mondiale, en Mai 2014, « le circuit traditionnel des décortiqueuses villageoises achète le paddy en moyenne autour de 180 FCFA et revend au détail le riz décortiqué autour de 350 FCFA, voire près de 400 FCFA à certaines époques de l'année en milieu rural ».

La contrainte majeure de ce mode de transformation est l'insuffisance de formation des quelques meuniers aux exigences du décortilage du riz.

4.1.4.3. Les Batteuses

Cette technique simple consiste à battre le riz sur des tonneaux usagés (renouvelés tous les 2 ans) et une bâche qui s'use au terme de deux à cinq campagnes selon la qualité.

Une distribution de revenus aux ménages ruraux est opérée au cours du battage sous forme de rémunération de location de matériel ou d'emploi temporaire pendant un mois, durée de l'opération.

4.2. Appréciations du riz paddy par les transformateurs

Selon la SOTAGRI, « le sac de riz paddy est généralement de faible qualité du fait des impuretés, voire des cailloux et les mélanges de plusieurs variétés (calibres différents). Aussi, la société procède-t-elle à des contrôles de qualité et exige-t-elle des coopératives, des variétés Gambiaca et IR15 qu'elle considère de bonne qualité.

Il ressort de nos entretiens avec la SSL, « le riz paddy est relativement propre, avec un certain taux d'impuretés et parfois avec des variétés à taux d'usinage faible. Actuellement, la tendance change du fait de l'utilisation de variétés améliorées dont l'IR15, le Gambiaca et le Nerica ».

L'appréciation du RINI est exprimée ainsi qu'il suit, « le paddy livré est de bonne qualité, et le RINI encourage les coopératives disciplinées. Des tests d'usinage sont effectués et les coopératives ayant livré du riz paddy de bonne qualité et avec un bon taux d'usinage reçoivent des gratifications, entendu que 2 à 3% d'impuretés sont acceptables ».

Parmi les variétés les plus courantes, notons l'IR15 et la Gambiaca qui, du fait de leurs caractéristiques organoleptiques très appréciables se distinguent aussi des autres variétés. Ces dernières sont relativement productives mais donnent un faible rendement à l'usinage. C'est le cas de Waihidjo et de Moussa Maouro.

En 2013, à l'issue des sensibilisations menées par l'INRAN, la FUCOPRI et l'ONAHA sur le choix des semences, les producteurs ont opté pour deux variétés dont l'IR15 pour son rendement élevé à la production et à l'usinage et la Gambiaca qui domine les autres variétés par ses qualités organoleptiques et ses rendements appréciables. Les producteurs préfèrent la Gambiaca pour la campagne de saison de pluie et l'IR15 pour la campagne de saison sèche.

La FUCOPRI, l'INRAN et l'ONAHA mènent des actions conjointes d'appui à l'accès et l'utilisation des semences de bonne qualité. Ces actions visent notamment à sensibiliser les producteurs sur:

- l'importance de l'utilisation des semences de bonne qualité et les impacts négatifs des semences « tout venant » sur la production, la transformation, la qualité du riz blanc et la crédibilité de toute la filière vis-à-vis du marché ;
- l'importance de l'homogénéité variétale sur les aménagements ;
- les relations entre la ferme semencière, l'INRAN et les multiplicateurs de semences de riz des coopératives ;
- l'existence de semences de riz Gambiaca de bonne qualité au niveau de la ferme semencière.

L'OPVN, le RINI, la SOTAGRI, la FUCOPRI devront effectuer des contrôles réguliers aux périodes de conditionnement pour s'assurer de la qualité du riz paddy.

V . L'EVOLUTION LENTE DU SYSTEME DE COMMERCIALISATION DU RIZ

Cette partie traite des circuits de commercialisation du riz local, des importations et des dons en riz et analyse les contraintes liées à la commercialisation du riz.

Elle est complétée par la partie relative à la consommation du riz, qui analyse les exigences, besoins annuels, et perspectives vis-à-vis du riz local, des principaux clients.

5.1. Les circuits de commercialisation du riz local

Un premier niveau de catégorisation des circuits de commercialisation consiste à distinguer (i) les circuits formels qui mettent en interaction, la FUCOPRI, l'OPVN, le RINI, la SOTAGRI, la SSL, les différentes catégories de commerçants, et (ii) et le circuit informel, animé par des femmes étuveuses et autres commerçants privés.

Un deuxième niveau de catégorisation est de considérer que le secteur formel n'est pas homogène et qu'il est composé de quatre (4) circuits dont les pôles sont constitués par (i) l'OPVN, le RINI et la FUCOPRI, avec l'impulsion de l'Etat ; (ii) le RINI bénéficiant de l'appui de l'Etat, (iii) la SOTAGRI, (iv) la SSL.

5.1.1. Les circuits formels

5.1.1.1. Le circuit OPVN-RINI

Il s'agit « d'un circuit tripolaire », reposant sur l'Etat, à travers des soutiens divers, dont les subventions.

Concernant la commercialisation, le cumul du chiffre d'affaire avec l'OPVN sur les 3 ans était de 5,25 milliards F CFA.

Les ressources financières actuelles de la FUCOPRI sont limitées par rapport aux besoins en fonds de commercialisation estimés à 2,5 milliards de F CFA.

Selon la FUCOPRI, il arrive qu'elle affecte des ressources financières propres (8% des besoins commercialisables) pour appuyer la commercialisation par des achats directs auprès des coopératives. Les quantités commercialisées par les coopératives à travers l'OPVN, sont principalement destinés à payer la redevance (coût des prestations fournies) de chaque producteur à la coopérative. Toutefois, les producteurs relèvent une préoccupation : les recettes de la partie vendue à l'OPVN, accusent un retard de 4 ou 6 mois de retard, sans incidence sur le prix.

A ce niveau aussi les producteurs rencontrent de grosses difficultés. Selon la FUCOPRI, «le principal acheteur du riz des membres de la FUCOPRI qui est l'OPVN, cumule une facture impayée de 858 millions F CFA. Le stock de la campagne saison sèche (SS) 2013 n'a pas été pris pour une valeur monétaire de l'ordre de 770 millions F CFA, sans compter que la récolte de la saison humide (SH) 2013 est déjà en cours avec une grande interrogation quant aux perspectives de commercialisation ».

La conséquence immédiate de ce retard est le manque de liquidité financière au niveau des coopératives pour financer la campagne suivante. Dans ces conditions, les entretiens des équipements de pompage ne sont pas faits dans les délais prévus, les factures d'électricité ne sont pas réglées à temps, les commandes d'engrais enregistrent des retards. Ces

disfonctionnements ont un impact sur le respect des calendriers culturels et donc la productivité.

L'OPVN, quant à elle, relève l'indiscipline des producteurs. En effet, le stock de riz paddy transmis à l'usinage, présente des quantités non négligeables de déchets et plusieurs variétés se retrouvent dans un même stock occasionnant des pertes considérables de rendement à l'usinage.

Cette situation est due au fait que le producteur paie sa redevance en nature et particulièrement en riz non décortiqué. Le contrôle nécessaire de qualité avant acceptation n'est pas fait ou est insuffisamment fait. Les souhaits formulés par les producteurs convergent vers la nécessité de faire payer au producteur, sa redevance après décorticage. L'idée des mini rizeries est justement que l'union soit responsable de l'usinage du riz paddy sur le périmètre et que la FUCOPRI soit en charge de la commercialisation pour lui permettre de défalquer les redevances et autres créances des coopératives avant de leur verser les reliquats.

Au regard de la proportion de ces pertes, la FUCOPRI doit veiller à ce que les coopératives collectent les quantités suffisantes de riz paddy pour couvrir la redevance et éventuellement d'autres prêts bancaires cautionnés.

Il ressort du rapport de planification stratégique de la FUCOPRI que, « dans le domaine de la commercialisation, la vente institutionnelle du riz paddy à l'Etat à travers l'OPVN et l'ébauche d'une véritable activité de commercialisation par la mise en place de fonds au niveau des coopératives en début de campagne sont autant d'activités structurantes à consolider ». Selon toujours la FUCOPRI, pour les coopératives, « l'achat groupé constitue une source de revenus pour la fédération et un élément de réponse à la compétitivité du riz local puisqu'il réduit de près de 25 % le coût de l'emballage par rapport aux prix pratiqués sur les marchés ».

5.1.1.2. Le circuit de la Société RINI

Les produits de la Société RINI sont vendus aux niveaux:

- des Usines de Tillabéry, Kirkissoye et Kollo ;
- de trois (3) kiosques de Niamey : Cité Faysal (face Commune 3) ; Route Flingué après l'Ecogar ; Château 8 (face Boulevard Mali Béro).

Elle propose aux clients une grande gamme de produits, dont les prix sont fixés par une note de service :

- Riz 33 de 50 kg ;
- Riz 32 de 50 kg ;
- Brisure de 50 kg ;
- Fine brisure de 50 kg ;
- Semoule de riz de 50 kg ;
- Farine de riz de 50 kg ;
- Son de riz de 40 kg ;
- Marsas (riz 33 de 5 kg) ;
- Rahusa (riz 32 de 5 kg)

Ses principaux clients sont : l'OPVN, commerçants grossistes, semis grossiste, détaillants, et les consommateurs.

5.1.1.3. Le circuit SOTAGRI OPVN

Les clients de la SOTAGRI sont : commerçants grossistes, semis détaillants et détaillants, les ONG et le PAM; l'OPVN avec un contrat de décortilage de 10 000 à 11 000 sacs de riz paddy par campagne

5.1.1. 4. Le circuit SSL-OPVN

Rappelons que les clients de la SSL sont : commerçants grossistes, semis détaillants et détaillants, les ONG et le PAM ; l'OPVN avec un contrat de décortilage au cours de chaque campagne.

5.1.2. Le circuit informel des « Opératrices de l'étuvage » et des décortiqueuses

Généralement, les femmes étuveuses achètent 4 à 20 sacs de riz paddy par mois auprès des exploitants où, des collecteurs primaires écoulent à leur tour les produits sur les marchés locaux après transformation par étuvage.

Il s'agit d'un circuit court de distribution qui se limite aux marchés locaux.

D'une manière générale, les commerçants et les transporteurs ont un rôle limité dans la filière riz des bas-fonds et des mares, du fait que la production est essentiellement auto consommée et que le surplus est écoulé en petites quantités sur les marchés locaux.

5.1. 2. Le circuit de commercialisation du riz importé et des dons en riz

Ce circuit est dominé par les commerçants et les transporteurs qui jouent un rôle plus important dans la commercialisation du riz importé et des dons en riz, que dans la commercialisation du riz local. La distribution couvre l'ensemble du territoire du Niger.

Les importations de riz sont de l'ordre de 300 000 tonnes de riz blanc par an. Ces importations de riz représentent une sortie de devises d'une valeur de 50 milliards FCFA. La règle pour les opérateurs économiques de riz, d'avoir un chiffre d'affaire de 97% en riz importé et 3% en riz local, n'est pas respectée.

Il ressort du tableau ci-dessous, de fortes augmentations des importations correspondant aux années de sécheresses et d'inondation. Après une stabilisation entre 2009 et 2011, les importations ont fortement augmenté en 2012 et en 2013. Des ressources financières importantes ont été consacrées à ces importations, représentant respectivement, 76 336 491 257 F CFA et 83 470 543 456 F CFA.

Tableau n 4: Evolution des importations de riz de 2003 à 2013

Année	Quantité (et tonnes)	Valeur (en F CFA)
2003	149 496 805	20 587 563 809
2004	182 185 603	29 157 211 237
2005	286 667 804	48 275 817 071
2006	163 074 507	30 772 949 636
2007	165 710 033	25 199 956 532
2008	221 688 939	46 180 994 217
2009	164 773 695	25 807 149 959
2010	144 205 950	25 862 482 507
2011	150 735 027	24 765 167 508
2012	294 067 321	76 336 491 257
2013	330 274 641	83 470 543 456

Source : M/PSP

Dans l'exportation des produits agricoles, celle du riz est insignifiante en quantité et en valeurs.

Tableau n 5: Evolution des produits agricoles exportés de 2009 à 2013

	Tous produits agricoles		Riz	
	Quantité (en tonne)	Valeur (en F CFA)	Quantité (tonne)	Valeur (en F CFA)
2009	67 492	18 300	20	2
2010	79 459	24 556	19	3
2011	93 972	25 145	242	67
2012	135 339	41 769	4 438	1 491
2013	126 871	48 864	6 478	2 142

Source : M/PSP

5.2. Les contraintes de la commercialisation du riz

Les principales contraintes à la commercialisation se résument ainsi qu'il suit :

- faible capacité de stockage du riz paddy ;
- insuffisance des fonds de roulement des acteurs ;
- insuffisance des unités de transformation appropriées en milieu rural. La transformation est limitée au décorticage du riz par les moulins, avec un accroissement du taux de brisure, d'où, une réduction de la qualité du riz blanc;
- important poids des intermédiaires dans la commercialisation ;
- circuits de distribution du riz local courts et peu diversifiés;
- insuffisance de communication et relations publiques ;
- insuffisance de régulation du marché ;
- non respect du quota de 3% ;
- faible intérêt des consommateurs vis-à-vis du riz local du fait d'un certain nombre de préjugés fondés ou non ;
- faible promotion de la commercialisation du riz local par les pouvoirs publics.

VI . UNE FORTE AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE RIZ ET SES DETERMINANTS

6.1. Evolution de la consommation du riz au Niger

6.1.1. Analyse de la consommation du riz

L'urbanisation accélérée, entraine des changements des habitudes alimentaires. Ainsi, un des défis majeurs du Niger est de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis, des modes de transformation simples et de durée limitée (gain en temps).

Ainsi, dans la Stratégie de Sécurité Alimentaire et de Développement Agricole Durables, de « l'Initiative 3N », ces transformations sont relevées en ces termes : « avec l'urbanisation, les

dépenses des ménages pour des céréales autres que le mil et le sorgho, les fruits et légumes et les produits d'origine animale sont accrues. Les ménages urbains dépensent plus pour le riz, le maïs et le blé plutôt que le mil et le sorgho qui sont les céréales courantes. Ces dépenses représentent respectivement 32,1% et 26,4% des dépenses totales. Par contre, en milieu rural, ces dépenses sont respectivement de 13% et 50,1% ». Page 17

Le riz produit au Niger joue un rôle important, (i) dans la lutte contre la pauvreté, d'une part en améliorant les revenus, (ii) pour la sécurité alimentaire des ménages qui en produisent, (iii) en raison de la part qu'il représente dans les dépenses de certaines catégories de ménages. Cette céréale a surclassé le sorgho dans la consommation des ménages urbains.

De manière générale, la consommation en riz en milieu urbain dépasse 20 kg par habitant. A l'inverse, les ménages pauvres en zone rurale ne consomment en moyenne que 2,4 kg de riz, cette consommation étant principalement concentrée chez les ménages qui produisent du riz.

Il convient de projeter une forte augmentation de la demande en riz pour les prochaines années, du fait de l'urbanisation croissante de la population.

6.1.2. La place du riz dans la consommation céréalière nationale

Le riz produit dans le pays ne représente qu'une faible part de la consommation des nigériens en céréales. Le déficit en riz se creuse depuis le milieu des années 70 où le pays était en moyenne autosuffisant en riz. Désormais, le taux de couverture est plutôt de l'ordre de 20 à 30%, sur la base d'une consommation du riz estimée à 340 000 tonnes. Ces données globales sont complétées par une analyse des comportements.

Ainsi, l'enquête menée en milieu urbain, dans le cadre de la présente étude, appréhende la fréquence de consommation des principales céréales, le mil, le maïs et le riz.

La fréquence de consommation de **riz** est appréhendée pendant les 7 jours de la semaine, ainsi qu'il suit :

- au déjeuner, 57,15 des personnes enquêtées consomment le riz 7 fois dans la semaine ; 28,6% en consomment pendant 6 jours et 14,3% annoncent 4 jours de consommation ;
- au diner, 66,7% des personnes enquêtées en consomment rarement, et 33,3% en consomment 3 fois dans la semaine.

La fréquence de consommation de **mil** est appréhendée pendant les 7 jours de la semaine, ainsi qu'il suit :

- au déjeuner, le mil est consommé trois fois par semaine par 37,5% des personnes enquêtées ;
- au diner, 12,5% des personnes enquêtées consomment le mil trois fois.

La fréquence de consommation de maïs est appréhendée pendant les 7 jours de la semaine, ainsi qu'il suit :

- au déjeuner, le **maïs** est consommé par 71,4% des personnes enquêtées, alors qu'ils sont 28,6% à en consommer 2 fois dans la semaine ;
- au diner, 25% des personnes enquêtées en consomment pendant les 7 jours.

Il ressort de cette enquête, une forte fréquence de la consommation de riz.

6.1.3. Evolution de la part du riz local dans la consommation nationale en riz

La part du riz local dans la consommation totale de riz baisse. D'après le PAFRIZ, elle était de 78% en 1992. Et selon les statistiques du ministère du développement agricole, elle est passée à 28% en 2009. La production totale de riz au Niger en 2013 est de 85.311 tonnes. Cette production tient compte des pertes induites par les inondations. Le taux de couverture tombe à 25% (Cf : Tableau ci-dessous).

Tableau n 6: Evolution de la part du riz local dans la consommation nationale

année	Consommation totale (en tonnes)	Production locale (en tonnes)	Taux de couverture (en %)
1992	80.000	60.000	78
2009	200.000	61.000	28
2013	340 000	85.311	25

Source : Direction des Statistiques agricoles MAG

Ce tableau indique une forte augmentation de la consommation de riz au Niger et une baisse du taux de couverture par la production nationale.

6.1.3.1. La consommation des institutions

Certains grands consommateurs contribuent à la baisse de la part du riz local. Il ressort des enquêtes menées dans le cadre de la présente étude, que les grandes institutions dont le Centre des Œuvres Universitaires de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et l'Hôpital de Niamey, achètent essentiellement du riz importé.

Cette consommation entre 800 kg et 7 t tonnes par jour, soit une moyenne journalière de 2,9 tonnes.

Elles consacrent entre 387 000 F CFA et 3 960 000 F CFA par an soit une dépense moyenne annuelle de 1 579 700 F CFA.

L'achat se fait au niveau des fournisseurs pour raison de conformité aux règles de marché, par avis d'appel d'offre.

Cette analyse des grands consommateurs est d'autant plus importante que l'Etat dispose de beaucoup de structures réalisant les mêmes dépenses pour l'achat du riz (école de police, gendarmerie nationale, garde nationale, CI FAN, les cantines scolaires) pouvant absorber toute la production du RINI. Il faudrait explorer l'adoption d'une politique nationale de consommation du riz local pour palier au problème de mévente du riz du Niger.

6.1.3.2. La consommation des ménages

Les résultats de l'enquête menée auprès des ménages, dans le cadre de la présente étude indiquent que les ménages consomment au moins 30 kg par mois et un maximum de 75 kg mensuellement, soit une moyenne mensuelle d'environ 48 kg.

Tableau 7 : Consommation mensuelles du riz

Niveau	Minimum	Maximum	Moyenne
Quantités (kg)			
Mensuelle	30,00	75,00	47,8571
Annuelle	360,00	900,00	574,29
Coût FCFA	10 000	198 000	77 286

La consommation mensuelle moyenne par ménage est de 48 kg en extrapolant on trouve que la consommation individuelle est de 6 kg en moyenne par individus et par mois.

6.2. Appréciation des consommateurs de la qualité du riz local

L'appréciation de la qualité du riz local par les consommateurs a fait l'objet de nombreux travaux, dont l'étude sur la caractérisation de la qualité du riz local et ses déterminants, réalisée par le Programme d'Appui à la Filière Riz, Octobre 2004. Les conclusions de cette étude sont confirmées, en 2014, soit dix ans après par CHAIN INTERVENTION FRAMEWORK 2014-2016, Pilot chain SSD Riz étuvé, Gaya, Niger, en ces termes : « l'analyse du sous secteur révèle que le riz blanc produit localement ne répond pas aux exigences des consommateurs qui sont à la recherche d'un riz ayant un pouvoir de gonflement élevé, faible taux d'impureté, faible taux de brisure » Page 2.

6.2. 1. L'appréciation des institutions

Le présent état des lieux de la filière riz au Niger approfondit l'appréciation par des données d'enquête auprès des Institutions et des ménages.

Le tableau ci-dessous indique l'appréciation du riz local et du riz importé par les institutions citées plus haut.

Tableau 8 : Appréciation du riz local et du riz importé par les institutions

Appréciations	Riz local	Riz importé
Gain en temps au cours de la préparation des mets		
Goût		
Augmentation du volume		
Nourrissant		

Présence de déchets		
Pas bien traité à l'usine		
Prix de vente élevé		

	Mauvaise appréciation
	Bonne appréciation

Le riz local dispose d'un goût meilleur et se vend moins cher que le riz importé. Selon 68% des enquêtés, « il est également plus nourrissant que ce dernier. Par contre il est moins bien traité à l'usine que le riz importé car présente des déchets et gonfle moins ».

Pour rendre le riz local compétitif, les institutions proposent de :

- Réduire le taux de brisure a 5% : 33,3%
- Faire du marketing : 33,3%
- Organisation de foire de dégustation : 33,3%
- Améliorer l'emballage : 0,1%

Le conditionnement doit se faire dans des sacs présentables et permettant une meilleure conservation du riz.

6.2. 2. Appréciations des ménages

6.2. 2. 1. Appréciations du riz local

S'agissant des appréciations portées sur le riz local, la quasi totalité des ménages enquêtés apprécient le « bon goût » mais relèvent l'existence d'impuretés et l'état pâteux à la cuisson.

Trois qualités du riz local sont relevées par les ménages enquêtés:

- le goût, par 57,1% ;
- le prix abordable, par 28,6%;
- la production de l'année en cours, par 14,3%.

Trois défauts majeurs riz local sont indiqués par les ménages enquêtés :

- les impuretés, 57,1%
- le prix élevé, 14,33
- les emballages non réglementaires, 14,3%
- la présence de brisures, par 14,3%.

S'agissant de l'approvisionnement riz local, 100% des ménages enquêtés déplorent l'éloignement des points de vente.

Parmi les ménages qui s'approvisionnent en riz local, apprécient à 98% la qualité du service au niveau des kiosques du RINI.

Deux motifs de consommation du riz local sont indiqués par les ménages enquêtés dans le cadre de la présente étude : le goût pour 40% des ménages ; la durée de conservation, pour 40% et le prix pour 20%.

Le prix n'est donc pas un facteur déterminant. Cependant, le goût, est un élément de choix du riz local.

6.2. 2. 2. Appréciations du riz importé

Il ressort des enquêtes menées auprès des ménages, les appréciations suivantes du riz importé : 85,7% indique « Trop de traitement chimique, pas de goût », et 14,3% relèvent qu'il s'agit de vieux stocks. Par ailleurs, deux qualités du riz importé sont relevées par les ménages, l'augmentation du volume à la cuisson, par 42,9% des ménages enquêtés, et 57,1% apprécient la saveur, riz dit « parfumé ».

La grande diversité de l'origine du riz importé explique ces appréciations assez contradictoires.

S'agissant de l'approvisionnement en riz importé, 60% des consommateurs n'éprouvent aucune difficulté, tandis que 40% indiquent l'instabilité du prix de ce produit comme une difficulté.

Le riz importé s'achète partout au niveau des boutiques de commerce général et demi grossiste) du fait de sa disponibilité.

Au cours des enquêtes pour la présente étude, deux motifs sont indiqués par les consommateurs du riz importé : 50% considèrent sa disponibilité sur le marché et 50% justifient la consommation du riz importé par les avantages à la cuisson dont l'absence d'impureté et l'augmentation de volume.

6.3. Comparaison des prix du riz local et du riz importé

S'agissant du prix, pour 57,1% des ménages enquêtés, le riz importé est abordable. Ils sont 42,9% à considérer qu'il est cher. Par rapport au prix du riz local, 71,4% des ménages enquêtés estiment qu'il n'est pas cher, mais pour 28,6%, il n'est pas compétitif.

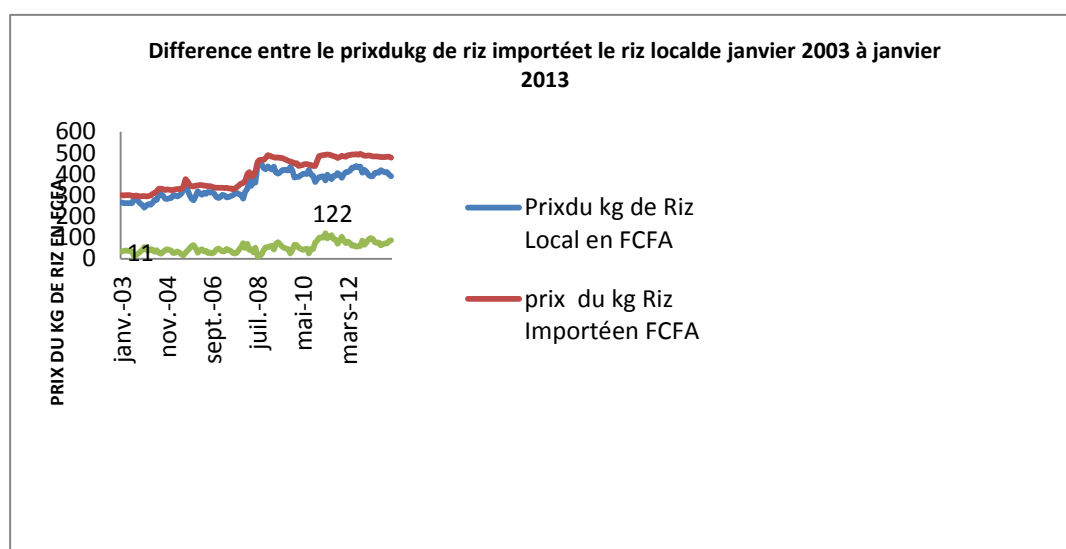


Figure 12 : Evolution du prix du riz local et du riz importé

Source : SIMA

Pendant les dix dernières années la différence entre le prix du riz importé et le local a été de 122 FCFA au maximum et de 11FCFA au minimum avec une moyenne de 53 FCFA.

La faible consommation du riz local n'est pas lié au prix

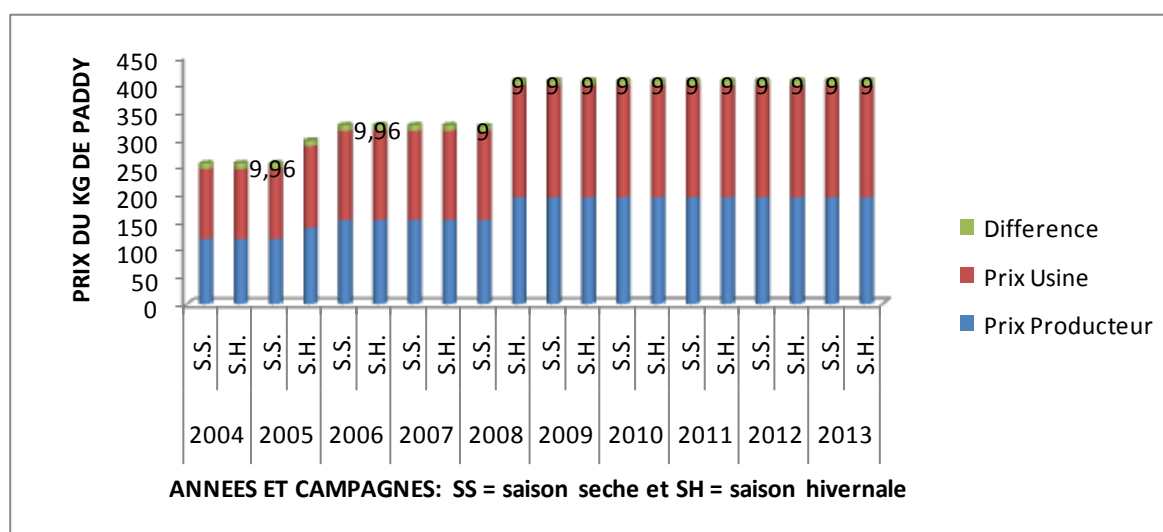


Figure 13 : Evolution du prix du riz paddy

Source : SIMA

La différence de prix moyen entre le prix producteur et le prix usine du riz paddy a été de 9,34 FCFA en dix ans.

La différence de prix est minime pour la réalisation de bénéfice.

VII. LE FINANCEMENT RENFORCE

Le financement de l'Etat sur fonds propres, emprunts et subventions reçues des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a été déterminant pour la réalisation, la réhabilitation et la mise en valeurs des aménagements hydro-agricoles à vocation rizicole.

A titre d'illustrations, notons ;

- dans le cadre de la coopération multilatérale : de nombreux programmes financés par le Fonds Européens de développement ; la Banque mondiale ; le FIDA ; la FAO ;
- dans le cadre de la coopération bilatérale ; les projets financés par l'aide non remboursable de la France ; la Belgique ; la chine ; le Japon ; l'Allemagne ; l'Espagne ;
- dans le cadre de l'intégration régionale, les Programmes financés par la BOAD, le CILSS ; l'UEMOA ; Africa-Rice, la CEDEAO ;
- les emprunts contractés auprès des Institutions Bancaires dont la BAD ;
- les appuis des ONG et associations de développement dont :
 - * le CCFD en appui à la mise en place des Banques d'Intrants, appui aux femmes étuveuses ;
 - * AGRITERA en appui au renforcement des capacités ;
 - * SOS Faim en appui à l'assainissement à la gestion des coopératives ;
 - * Agriprofocus à travers le programme d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat Agricole (APEA) ;

- * VECO WA ONG Belge West Africa en appui dans les actions de lobbying et plaidoyer, renforcement des capacités ;
- * SWISSAID, en appui hors aménagements, dans les régions de Dosso et Tillabéry.

De façon spécifique la CAIMA, l'OPVN, la Société RINI bénéficient des subventions de l'Etat.

Les institutions bancaires étant peu actives dans le secteur agricole, les crédits sont accordés aux acteurs de la filière, essentiellement à travers les institutions de micro-finance.

L'absence de mécanisme de crédit de campagne pour les producteurs devrait être palliée par une amélioration de l'accès des coopératives à des crédits bancaire de campagne, qu'elles pourraient distribuer à leurs membres contre engagement de paiement en nature à la récolte

VIII. LES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉ ET MENASSES DES ACTEURS DE LA FILIERE

En amont des acteurs directs, il convient de relever l'Etat et les Collectivités territoriales qui créent les conditions économiques favorables au développement des filières, notamment par : la prise en compte des filières dans les Plans de Développement Communaux, le plaidoyer pour le financement, la création d'infrastructures de mise en marché.

Le tableau synoptique ci-dessous, indique pour chaque acteur : les forces ; les faiblesses ; les opportunités et les menaces et perspectives.

Tableau 9 : les forces ; les faiblesses ; les opportunités et les menaces des acteurs

Groupes d'acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Fournisseurs d'intrants	- Existence de la CAIMA ; - existence d'opérateurs privés ;	- Approvisionnement irrégulier par la CAIMA ; - Capacités limitée par rapport à la demande ;	- Soutien de l'Etat ; - Existence d'une forte demande structurée par la FUCOPRI	- Réduction des subventions de l'Etat ; - problèmes d'écoulement du paddy

Structures de recherche et d'encadrement	- Longue expérience de l'INRAN, de l'ONAHHA et du Génie Rural ; - Réalisation ouvrages ; - Capacité entretien ; - Capacité gestion eau ; - Encadrement ONAHHA, INRAN, GR ;	- faible effectif des chercheurs spécialisés ; - Faibles capacités logistiques et techniques du GR ; - Non application des textes ; - Défaillance systèmes approvisionnement ; - Défaillance système de commercialisation ;	- Engagement politique fort dans les domaines de leurs compétences - Existence de Projets (Exp : PPAAO) ; - ONAHHA renforcé ; - textes actualisés ; - Capacité OP renforcée ; - Réhabilitation des AHA	- Réduction des subventions de l'Etat ;
Multiplicateurs de semences/ Pépiniéristes	- schémas semencier bien suivi ; - Multiplicateurs formés pour des semences de qualité (R1, R2)	- Ecoulement faible des semences ; - Non respect des normes de production des semences	- Possibilité de partenariat avec la recherche pour des variétés améliorées ; - Existence des Inspecteurs Semenciers Riz	- Maladies fongiques, bactériennes et virus ; - Pépinières individuelles sur les aménagements
Producteurs	- double campagnes/an en AHA ; - Autonomie gestion ; - organisés groupements, coopératives, unions fédération avec un système d'approvisionnement en intrants en AHA	- Peu organisés hors AHA ; - Faible qualité du produit ; - Dispersion de petites exploitations	- Existence de cadres réglementaires des OP ; - Longue expérience du Niger en organisation coopérative ; - Vétusté des infrastructures et équipements	- Maladies fongiques, bactériennes et virus /attaques de déprédateurs ; - Insuffisance de formation ; - Débouchés incertains ; - Forte fluctuation intra-annuelle des prix du paddy ; - Coûts élevés des intrants ; - Risques agricoles/ changement climatique

				(inondation des périmètres)
Coopératives	- Longues expériences en structuration des groupements en coopératives - - capacité élevée d'approvisionnement en intrants, induisant une baisse des coûts	- Diversité des pratiques ; - non respect des règles coopératives ; - Non respect des statuts et règlements	- Existence de cadres réglementaires des OP ;	- Interférences politiques
Union des Coopératives	- Longues expériences en structuration coopérative en Unions ;	- Non respect des règles coopératives ; - Non respect des statuts et règlements - Limitées dans leurs actions par insuffisances de délégations	- Capacité de plaidoyer de la FUCOPRI ; - Existence de structures d'appui	- Insuffisance de délégation de la FUCOPRI
FUCOPRI	- Expériences de plaidoyer ; - Fort réseau de partenariats diversifiés ; - Capacité de négociations stratégiques et opérationnelles ; - capacité élevée d'approvisionnement en intrants, induisant une baisse des coûts ;	- Insuffisance de délégation aux Unions ; - Capacité financière limitée ; - Dépendance des financements extérieurs ; - Insuffisance de personnels qualifiés (machinisme agricole)	- Existence de fournisseurs et des Banques favorables au secteur	- Retrait des appuis des PTF ; - Non respect de l'enlèvement de 3% par les importateurs
Commerçants	- Grande capacité financière	- Marché peu structuré ; - Peu d'intérêt pour le riz local ;	- Forte demande	- Baisse de la production liée aux inondations
OPVN	- Suivi des stocks nationaux ;	- procédures budgétaires ne permettant pas de régler les fournisseurs à temps ; - Lenteur dans la signature et l'exécution des	- Soutien de l'Etat	- réduction des appuis de l'Etat

		contrats		
Commercialisation RINI	-Game variée de produits finis de qualité ; -Personnel qualifié, expérimenté et compétent - Riz de qualité, - Qualité du conditionnement	-Faible fonds de commercialisation ; -Faible moyens de transport	-Existence de clients potentiels -Forte demande	- risques agricoles/ changement climatique (inondation des périmètres), réduisant la matière première
Commercialisation SSL	-Game varié de produits finis ; -Personnel qualifié, expérimenté et compétent.	-Faible moyen financier (fonds de roulement) ; -Faible moyens de transport	-Existence de clients potentiels (sociétés minières) -Forte demande ; -Stock de sécurité alimentaire (OPVN)	-Non production du produit fini (riz blanchi) par panne des machines
Commercialisation SOTAGRI	-Gamme variée de produits finis ; -Personnel qualifié, expérimenté et compétent.	-Difficulté avec OPVN pour le remboursement ; -Moyens insuffisants de fonds de commercialisation ; -Faible moyens de transport	-Existence de clients potentiels ; -Forte demande ; -Stock de sécurité alimentaire (OPVN)	-Non production du produit fini (riz blanchi) par panne des machines
Transformation SOTAGRI	- Capacité de transformation ; - Située dans le bassin de production ; -Grande expérience dans la transformation ; -Personnels qualifiées et compétent -Décortiqueuses renouvelées	- Fonctionne en dessous de sa capacité (16%); -Paddy avec des impuretés ; -Prix élevé du paddy ; -Faibles moyens de transport ; -Coût élevé d'électricité, -Faibles capacité de stockage ; -Travail temporaire des techniciens ; -Crédit de 18 millions avec les coopératives inondées	-Activité rentable ; -Existence des partenaires (Initiative 3N) ; -Possibilité d'accroissement de la production de paddy ; -Existence des périmètres rizicoles ; -Code d'investisse	- Insuffisance de la concurrence face à la Société RINI subventionnée -Intervention de l'Etat dans la commercialisation (Subvention de l'OPVN dans l'achat du paddy) ; - Risques agricoles/ changement climatique (inondation des périmètres)

			ment (allègement fiscale) ; -Fonds de Solidarité (FDS) est disposé à appuyer SOTRAGRI	
Transformation RINI	Importante capacité de transformation -Equipements neufs ; -Personnels qualifiés et compétent ; -plus de 46 ans d'expérience	-Faibles moyens de transport (2camions); -Faibles capacité de stockage ; - fonctionne en dessous de sa capacité (17%) ;	-Possibilité d'accroisse ment de la matière première (production de paddy) ; - Disponibilit é de la matière première ; - Soutien des PTF	- risques agricoles/ changement climatique (inondation des périmètres)
Transformation SSL	-Grande expérience dans la transformation ; -Société familiale ; -Personnels qualifiés et compétent -Décortiqueuses renouvelées	-Paddy avec des impuretés ; -Prix élevé du paddy ; -Faibles moyens de transport ; -Coût élevé d'électricité, -Faibles capacité de stockage ; -Travail temporaire des techniciens ; -Crédit de 18 millions avec les coopératives inondées	- Disponibilit é de la matière première ; -Existence des partenaires -Possibilité d'accroisse ment de la production de paddy ; -Existence des périmètres rizicoles ; -Existence du code d'investisse ment (allègement fiscale) ;	-Faible production ou si les coopératives ne produisent pas du paddy ; -Inondation des périmètres ; -Intervention de l'Etat dans la commercialisation (Subvention de l'OPVN dans l'achat du paddy) ; - Risques agricoles/ changement climatique (inondation des périmètres)
Transformateurs (Etuage)	-Transformation à faibles coûts - Riz étuvé très apprécié, bonne clientèle ; - engouement des femmes ;	- Matériel d'étuvage rudimentaire ; - Insuffisance de technique et en gestion	- Marché prometteur - Disponibilit é de partenaires (FUCOPRI	Maladies, inondations, Riz importé

	- Femmes organisées groupements, coopératives, unions membres de la FUCOPRI avec un système d'approvisionnement en matériels		; la Plateforme Paysanne du Niger, Africa Rice/INRAN, VECO)	
Transformation SSL	-Grande expérience dans la transformation ; -Personnels qualifiés et compétent ; -équipements rénovés	-Faibles moyens de transport ; -Faibles capacité de stockage ; -Travail temporaire avec les techniciens ;	-Possibilité d'accroissement de la production de paddy ; -Existence des périmètres rizières	-Faible production
Transporteurs	Monopole de transport, prix incitatifs pour eux	- Enclavement des zones de production, mauvais état des pistes	Importantes zones de production le long du fleuve	- Coûts élevé de du carburant
Consommateurs ménages	- Existence d'association des consommateurs	- Faible pouvoir d'achat du riz local	Diversités des gammes de produits ; - Forte demande urbaine	- Pauvreté de la population ; - Consommateurs ayant une préférence pour le riz déshydraté - Qualité organoleptique douteuse de certains riz importés

VIII . CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

8.1. Conclusions

L'état des lieux révèle des changements importants dans les comportements des acteurs:

- la tendance actuelle est de privilégier quelques variétés de semences améliorées, notamment l'IR15 et la Gambiaca, issues de la ferme semencière de Saadia et certifiées par la Division Service Qualité de la Direction Générale de l'Agriculture ;
- le recours des organisations des producteurs à la FUCOPRI et au CPS pour les appuis pour l'amélioration de la gestion ;
- les efforts d'encadrement de l'ONAHA, de la FUCOPRI, du CPS et nombreuses ONG ;
- la diversité du partenariat établie par la FUCOPRI avec l'INRAN, la CAIMA ; l'OPVN, le CPS et les Institutions Bancaires ;
- la structuration des organisations des femmes étuveuses de riz ;
- les nouvelles initiatives de mise en place de mini-rizeries ;
- le regain d'intérêt pour la riziculture hors aménagement ;

Cependant, certaines insuffisances de la filière persistent ;

- en l'absence d'enquêtes de grandes envergures, la riziculture hors aménagement est insuffisamment connue ;
- certes l'activité de l'étuvage est bien connue, sur la base des enquêtes de reconnaissance rapide, cependant, en l'absence d'enquêtes de grandes envergures, le nombre de femmes exerçant l'étuvage et la quantité totale riz paddy ainsi transformée ne sont pas connues

8.2. Recommandations

8.2.1. Recommandations relatives à l'intensification de la production

L'Etat vise une augmentation de la production à partir du futur barrage de Kandadji qui permettrait à terme 31000 ha irrigués. Néanmoins, celui-ci n'est pas encore construit et le rythme d'aménagement sera lent : 1000 ha/an. D'une manière générale cette intensification nécessitera :

- l'introduction de variétés adaptées ;
- le respect des calendriers les multiples campagnes par ans;
- la réduction des pertes de récoltes ;
- l'amélioration du système de commercialisation.

Actions spécifiques à poursuivre pour l'amélioration de la production

- appui à la production et à la diffusion en quantités suffisantes, des semences des principales variétés

- appui à la construction de Boutiques d'Intrants (fumures organiques ; semences améliorées du Riz Bambiaca, riz IR15, riz De Gaule 52 ; pesticides à de graines de neems...);
- Appui à la création de Comités de Gestion des Infrastructures;
- Organisation de séances de formation en gestion des Comités de Gestion des Infrastructures ;
- l'appui à formation à la technique de fabrication du compost
- sensibilisation des producteurs sur l'intensification par la fumure organique, l'association des cultures, l'utilisation des engrais minéraux à faible dose et des semences sélectionnées
- appui aux organisations de producteurs à acquérir d'UCA,
- appui à l'aménagement de sites hors AHA
- appui à l'acquisition de moyens d'exhaure
- appui en petits matériels
- organisation de séances de formation des pépiniéristes ;
- Organisation de séances de formation aux techniques de production ;
- appui pour la protection des sites contre la divagation des animaux ;
- appui à la lutte contre les ennemis des cultures
- appui à l'organisation des producteurs en groupements et coopératives ;
- mener une enquête exhaustive pour déterminer le nombre de producteurs hors aménagement ;
- mener une enquête exhaustive pour déterminer la superficie hors aménagement
- mener une enquête exhaustive pour déterminer la production hors aménagement.

8.2.2. Recommandations relatives au post-récolte: conservation-stockage- transformation du riz

Perspectives de nouveaux transformateurs

Des initiatives de transformation du riz paddy et de commercialisation du riz blanc sont examinées au niveau des coopératives de la FUCOPRI, dont certaines ont élaboré des plans d'affaires, pour la promotion du riz blanc.

L'innovation que VECO WA et la FUCOPRI veulent introduire est : (i) d'augmenter la présence sur le marché, du riz blanc local en quantité et en qualité, à travers des liens d'affaires entre les coopératives et les distributeurs ; (ii) renforcer les équipements post récolte pour assurer une transformation de qualité, la standardisation et la labellisation du riz blanc. L'innovation se produit au niveau des petits producteurs par le biais des coopératives. Les unités de transformation pilote au sein des coopératives permettront la mise à l'échelle de l'innovation. D'ores et déjà, l'application de certains différents critères ont permis d'identifier 2 sites principaux au niveau des Unions de coopératives « Albarka » dans la zone de Tillabéry (avec un positionnement auprès de la coopérative Namarigoungou) et de l'Union de coopérative « Say » dans la zone de Niamey (avec un positionnement auprès de la coopérative Say 1).

Il est souhaitable de diffuser, les activités relatives au Projet Energie, Pauvreté et Genre en Agro-industrie (EPGAP), afin développer une intégration multisectorielle à une plus grande échelle.

Pour clore sur le maillon de la transformation, notons que certes le secteur moderne et le secteur informel demeurent faibles, mais il existe des possibilités d'accroître les performances. En effet, les appuis de la FOCOPRI et des PTF indiquent que le secteur de la transformation artisanale pourrait améliorer considérablement ses performances en termes de capacité d'intervention et de qualité grâce à un appui portant, par exemple, sur l'équipement (foyers améliorés pour l'étuvage, décortiqueuses à rouleaux ou mini-rizeries pour le décorticage), le financement (mise en place de lignes de crédit pour les groupements de transformatrices, permettant d'accroître considérablement la capacité de traitement), et le conseil technique (sur les bonnes pratiques en matière de transformation et d'étuvage).

Les initiatives des acteurs privés méritent une attention particulière de l'Etat et du secteur bancaire, notamment dans le renforcement des capacités de stockage.

L'analyse qui précède confirme la conclusion de la Note d'analyse sur la filière riz au Niger, réalisée par la Banque Mondiale en Mai 2014 : « D'autres pistes devraient explorer pour améliorer la commercialisation et la transformation du paddy : l'appui à la transformation artisanale, qui pourrait très largement améliorer ses performances par l'accès à un équipement adapté, à des financements et à un appui-conseil technique ; l'accès des coopératives au crédit de stockage, qui leur permettrait de s'affranchir du circuit étatique et de développer des partenariats avec des groupements de transformatrices artisanales et des rizeries (sur la base des prix du marché et non des prix subventionnés du circuit étatique); l'introduction d'une certaine concurrence entre la rizerie publique et des rizeries privées » Banque Mondiale Page 5

Actions spécifiques à poursuivre pour l'amélioration du post-récolte: conservation-stockage- transformation du riz

- sensibilisation des acteurs sur la contribution du riz à l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus des populations

Stockage conservation

- Construction de magasins de stockage du riz
- Sensibilisation des transformateurs sur les méthodes de stockage et de conservation

Transformation

- Appui à l'organisation des femmes étuveuses en groupements et unions ;
- Appui en équipement des femmes étuveuses
- Appui des organisations des femmes étuveuses en équipements dans chaque commune pendant deux ans ;

Action nouvelles

- mener une enquête exhaustive sur les décortiqueuses ;
- mener une enquête exhaustive sur les femmes étuveuses

Conditionnement

- choix de façon participative et diffusion des emballages standardisés avec marquage d'identification
- Appui à la mise en place des deux décorticages ;

Débouchés

- Appui à la diversification des débouchés.

8.2.3. Recommandations relatives déjà commercialisation

Actions portant sur les différents maillons de la filière à poursuivre

- organisation de séances de formation en vie associative, en zone hors aménagement
- organisation de séances d'alphabétisation fonctionnelle ;
- appui à la construction d'un point de vente pour les femmes étuveuses ;
- organisation de deux séances de formation en gestion à l'attention des gérants des points de ventes, par an
- renforcement du système de suivi de la filière au niveau de la FUCOPRI
- Vulgarisation de normes de qualité.

8.2.4. Recommandations relatives à la consommation

Pour améliorer la consommation du riz local, il convient de

- multiplier les points de vente ;
- améliorer l'emballage et de faire la publicité ;
- sensibiliser la population à consommer local ;
- appuyer la chaîne de valeur

Actions portant sur les différents maillons de la filière à poursuivre

8.2.5. Recommandations relatives au financement

Actions portant sur les différents maillons de la filière à poursuivre

- convention de partenariat avec les Institutions de Micro-Finance (IMF) ;
- convention de partenariat avec les Institutions Bancaires ;
- appui à l'installation
- plaidoyer pour la mise en place de lignes de crédits auprès des IMF

Tableau 10 : Actions de promotion du développement de la filière

Groupes d'acteurs	Actions de promotion du développement de la filière
Producteurs de semences	Organiser et appuyer les Producteurs de semences
Exploitants individuels	Appui à l'agriculture familiale
Associations d'exploitants privés	Structuration en grands ensembles en plate-forme
Commerçants	Structuration en grands ensembles (plate-forme, collèges, cadre de concertation)
Commercialisation RINI	-Augmenter le fonds de commercialisation (appui de l'Etat) ; - Créer et alimenter des points de vents sur tout le territoire national
Commercialisation SSL et SOTAGRI	- Augmenter le fonds de commercialisation ; - Multiplier les points de ventes ; - Mener des campagnes de publicité pour la consommation du riz local ; - Mener des campagnes de plaidoyer et lobbying
Transformation SSL et SOTAGRI	- Augmenter les capacités de transformation du paddy ; - Mener une étude afin de savoir si le paddy produit peut satisfaire les capacités des machines

	- Utilisation de variétés à haut rendement d'usinage ; - Mise en place par l'Etat d'un fonds d'appui aux sociétés ; - Sensibiliser les producteurs pour la production de paddy de qualité et à moindre coût ; - Accroître la subvention de l'Etat à l'approvisionnement en engrais et semences de bonnes qualités (recherche)
Transformation RINI	- Augmenter les capacités de transformation du paddy.
Transformateurs (Etuvage)	Structuration
Sociétés privées de transformation	Structuration
Consommateurs ménages	Sensibilisation pour « consommer local »

- ;

ANNEXES

REPUBLIQUE DU NIGER
FEDERATION DES UNIONS DES COOPERATIVES
DES PRODUCTEURS DE RIZ (FUCOPRI)
B.P2970 - - Email : fucopri@yahoo.fr
NIAMEY NIGER

TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX 2014
DE LA FILIERE RIZ AU NIGER

Direction Technique

Avril 2014

1. Contexte et justification

Le Niger est un pays aride qui subit des aléas climatiques de plus en plus fréquents. Il en résulte une insécurité alimentaire qui devient une donnée permanente pour une partie non négligeable de la population nigérienne. Pour y faire face, tous les gouvernements qui se sont succédés des indépendances à aujourd'hui ont fait de la sécurité alimentaire une préoccupation. Pour atténuer la souffrance des populations, les dirigeants des années 70 et 80 ont créé des Aménagements Hydro Agricoles le long du fleuve Niger, des Magia et Goulbi et dont un nombre important (37) a été destiné à la culture du riz. Actuellement, des nouveaux aménagements sont en construction autour de la vallée de Kandadji pour promouvoir la riziculture. En plus de la production du riz au niveau des aménagements qui est de l'ordre de 70 000 tonnes de paddy par an, nombreux sont les hommes et les femmes qui ont des terres au niveau du fleuve ou des bas-fonds qui s'adonnent aussi à la riziculture dans les zones dites hors aménagement. La production nationale de riz hors aménagement s'estime ainsi à 60 000 tonnes par an.

Pour mieux mener leurs activités, sous l'incitation de l'Etat, les producteurs de riz autour des aménagements hydro-agricoles se sont organisés en coopératives qui ont évolué à travers l'Union National des Coopératives (UNC) qui a malheureusement été dissoute en 1996. Depuis lors, les coopératives ont évolué individuellement jusqu'en 2001 où elles ont vu la nécessité de créer des unions selon leur répartition géographique qui, un peu plus tard ont créé à leur tour la FUCOPRI qui a été agréée en 2003. Le réseau FUCOPRI a, de 2006 à ce jour, entrepris de multitudes actions concourant au développement de la filière.

Par ailleurs, dans les années 70, l'Etat a également mis en place l'Office National des Aménagements Hydro Agricoles auquel il a confié l'encadrement technique des producteurs au niveau de ces aménagements. Il a également confié la recherche agricole à l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) elle-même créée dans les années 70. Ce dernier joue un rôle important dans l'amélioration des variétés cultivées dont celles du riz.

L'Etat nigérien a également créé la Centrale d'approvisionnement qui est devenue en 2012 la Centrale d'Approvisionnement et de Matériels Agricoles dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles. Il a également créé une société devant s'occuper de la transformation et de la commercialisation du riz local. Cette structure a mis en place un dispositif approprié pour la transformation du riz mais manque de moyens pour acheter le paddy des coopérateurs et jouer convenablement ses fonctions. Deux autres sociétés privées ont aussi pour vocation la transformation du Riz à savoir la SOTRAGRI et la SSL et rencontrent les mêmes difficultés que le RINI.

Pour donner un coup de main à la commercialisation du riz local, la FUCOPRI a su mener en 2006 un plaidoyer auprès du Président de la république afin que le riz local soit pris en compte dans le dispositif national de sécurité alimentaire. C'est ainsi qu'à la fin de chaque campagne environs 10 à 15% de la production est commercialisée auprès de l'Office Nationale de Produits Vivriers du Niger. Cette commercialisation auprès de l'OPVN permettait durant la période 2008-2011 aux coopératives non seulement de recouvrer l'essentiel de leurs redevances mais aussi de faire face à des dépenses urgentes comme le paiement des factures d'électricité, la réparation de canaux et digues etc. Cependant, depuis 2012 cette forme de commercialisation du paddy des producteurs connaît des sérieux problèmes dont le non règlement des factures à temps et un retard dans la signature des contrats. Ces problèmes ont pour conséquence de rendre difficile l'apurement des dettes de

Nonobstant ces conditions mises en place pour développer la filière riz, force est de constater qu'elle rencontre de multitudes difficultés pour se promouvoir. Les problèmes majeurs que rencontre cette filière se résument à i) des difficultés d'approvisionnement en intrants, ii) des

difficultés dans la commercialisation, iii) un manque d'intérêts des décideurs vis-à-vis de cette filière, iv) une concurrence déloyale du riz importé vis-à-vis du riz local, v) la non transformation du riz local obligeant les producteurs et leurs coopératives à vendre du riz paddy, etc.

Plusieurs études ont porté sur la filière riz. Une d'elles a porté sur l'état des lieux de la filière riz en 2009. Il ya lieu d'actualiser les données et de procéder à leur exploitation rationnelle pour promouvoir la filière riz.

Les présents TDR sont ainsi élaborés pour établir un état des lieux de cette filière au titre de l'année 2014.

Objectifs

Objectif global :

L'objectif global est de réaliser un état des lieux de la filière riz afin de connaître les forces faiblesses opportunités et contraintes et faire des propositions pour son amélioration.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique l'étude vise à :

Sur le plan de la production

- Faire une analyse de la production, des systèmes de production, la typologie des producteurs ;
- Déterminer pour chaque catégorie d'acteur les forces, faiblesses opportunités et contraintes ;
- Déterminer les modes et les stratégies d'accès aux facteurs de production, les difficultés et les opportunités y relatives ;
- Déterminer la place du riz dans la production céréalière nationale ;
- Faire un diagnostic relativement à la qualité du paddy produit.

Sur le plan de la transformation

- Faire une analyse de la transformation, la typologie des transformateurs en mettant en exergue le niveau de transformation par rapport à la capacité théorique de chaque acteur,
- Déterminer la part du riz local transformé dans la satisfaction des besoins nationaux en riz ;
- Déterminer les appréciations des transformateurs vis-à-vis de la qualité de la matière première qu'est le paddy ;
- Déterminer les modes d'accès du paddy aux structures en charge de la transformation ;

Sur le plan de la commercialisation

- Déterminer les principaux clients, leurs exigences, leurs besoins annuels, leurs perspectives vis-à-vis du riz local ;
- Déterminer les circuits de commercialisation du riz local, les tonnages vendus à travers chaque circuit pendant une période de dix ans ;
- Faire le point des importations et dons en riz et leur part de marché ;
- Analyser les contraintes liées à la commercialisation du riz.

Sur le plan consommation

- Déterminer le niveau de consommation du riz en faisant ressortir la consommation moyenne nationale, celle des citadins et celle des ruraux ;
- Déterminer la place du riz dans la consommation céréalière nationale ;
- Déterminer la place du riz local dans la consommation nationale en riz ;
- Déterminer l'avis des consommateurs vis-à-vis de la qualité du riz local ;

De façon transversale

- Déterminer les niveaux d'organisation des différents maillons ;
- Déterminer le niveau de concertation et d'interaction entre les différents acteurs ;
- Déterminer les points à améliorer dans les relations entre les différents acteurs ;

Résultats attendus

Le résultat ultime recherché de cette étude est la connaissance exhaustive de la filière riz afin de pouvoir entreprendre d'actions pertinentes visant à améliorer la situation actuelle et de créer des conditions concourant à la réussite de ces actions.

De façon spécifique les résultats suivants sont attendus de l'étude :

- La situation actuelle des facteurs de production (circuits et modes d'accès ainsi que les contraintes, facilités et perspectives y afférentes) est connue.
- Le niveau actuel des systèmes de production (tonnage produit, forces, faiblesses, opportunités, contraintes et perspective) est connu ;
- La place du riz dans la production céréalière nationale est déterminée ;
- Les modes de transformation du paddy, leurs forces, faiblesses, opportunités, contraintes et perspectives sont déterminés ;
- Le poids du riz local dans la commercialisation du riz au Niger (ratio riz local/riz importé) est établi ;
- Les différents circuits de commercialisation du riz local sont déterminés et leurs caractéristiques sont décrites ;
- La typologie des clients est établie ;
- Les besoins, exigences et attentes des différents clients s'intéressant au riz local sont déterminés ;
- La consommation moyenne nationale de riz par habitant et par an ainsi que celles du citadin et du rural sont établies ;
- Le niveau d'organisation de chaque maillon de la filière riz est établi ;
- Les interactions entre les différents maillons de la filière riz sont déterminées ;
- Les perspectives au niveau de chaque maillon de la filière sont déterminées ;

Champ de l'étude

L'étude portant sur l'état des lieux commandité par la FUCOPRI touchera tous les maillons de la filière (aspects fonciers, approvisionnement en intrants, production, transformation, commercialisation et consommation). Elle touchera les zones d'interventions d'unions et coopératives qui seront préalablement choisies de commun accord avec la FUCOPRI.

Méthodologie

Au préalable, un consultant sera recruté selon les normes requises par FUCOPRI. Il partagera sa méthodologie à travers une réunion de cadrage avec les responsables de FUCOPRI.

Il fera au démarrage une synthèse bibliographique des documents existants sur la filière. A cet effet, il est à préciser que plusieurs documents sont disponibles :

- Rapport de l'état des lieux de la filière riz réalisé en 2009 ;
- Stratégie de développement de la riziculture ;
- Rapport d'étude sur la situation de référence de la filière riz réalisé en 2014 par SNV ;
- Baseline projet énergie pauvreté genre en agro-industrie ;
- Etude de faisabilité du programme PAFRIZ ;
- Etude de faisabilité sur la mise en place de mini-rizerie au Niger réalisé en 2012 ;
- Rapport d'évaluation des actions de la FUCOPRI dans la filière riz réalisée par Gorges Jay. en 2010 ;
- Etude de faisabilité du projet « Intégration de la commercialisation et création de mini-rizeries par la FUCOPRI » réalisée entre 2013 et 2014 ;
- Document du projet PUSA réalisé en 2011 par la Banque Mondiale ;
- Plan stratégique de FUCOPRI réalisé en 2013 ;
- Documents de projets et programmes de FUCOPRI ;
- Les documents SIF de VECO ;
- Etude de l'Aghrymet sur le riz hors aménagement
- Etude de faisabilité du PAFRIZ
- Etc....;

Il complétera les informations de l'étude bibliographique par la collecte des données complémentaires auprès des acteurs intervenant au niveau des différents maillons de la filière.

Le rapport de l'étude sera partagé avec les cadres de la FUCOPRI qui contribueront à son amélioration. Ce rapport sera par la suite restitué à l'occasion d'un atelier de restitution qui regroupera l'ensemble des acteurs.

Qualité et profil du prestataire

Le prestataire qui réalisera la présente étude doit être une personne physique ou morale suffisamment expérimentée dans la conduite d'études similaires. Il doit connaître la zone d'étude qui s'étend aux régions de Niamey, Dosso et Tillabéry. Il doit suffisamment connaître la filière riz notamment les acteurs des différents maillons.

Annexe 2 : Extrait du catalogues national des espèces et variétés végétales/ Niger 2012, Publié
le mercredi 25 juillet 2012

La version 2012 du catalogue comprend seize variétés de riz :

- BG 90-2
- CHIANNUNG SEN YU 30
- D52-37
- FKR-48
- KOGONI 91-1 (Gambiaca)
- GIZA 175
- IR 1529
- IR 22
- NERICA-L-49
- NERICA-L-39
- TGR-48
- SINTANE DIOFFOR
- WITA 8
- WITA 9
- HYBRID RICE SWARNA 2
- HYBRID RICE PAC 832

Annexe 3 : LISTE DES IMPORTATEURS DES OPERATEURS ECONOMIQUES BENEFICIAIRES DES AUTORISATION SPECIALES D'IMORTATION DE RIZ

Adimex

Adoua import/Export

Abou Chaibou

Ahmed Abdramane Abdi

Alio issaka

Atlantic marketing

Baba Ahmed Issa

Bactraban DIA SARL

Barka Distribution

CIC

Compagny d'Investissement Cerealiers

Dan Takoussa

Dotcho SARL

ENAC SARLU

Etablissement Badje Daouda

Etablissement Tawafi

Etablissement Djibo alfaga Moussa

Etablissement boureima

Export tradinr Compagny

GP Issoufou yansambou

Hachimou Mahamadou

Haddad Kalil

Halidou abdoulaye

Houdou Younoussa

Ibrahim Abouba

Ibrahima Mahamadou

Issaka idrissa

Jai Mata trading

Kadiza Tari Bako

Maika Samaila

Mounahi Elhadj Ado

Moussa Larabou

Mamane Abouba

Mamoudou Niandou

Namardi international

Rabazo Moussa

Rimbo SARL

Sadou Mahamadou Belko

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE COOPERATION : L'AECID contribue à améliorer la production
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT de riz au Niger à travers la réhabilitation de
périmètres et nouveaux systèmes d'irrigation

BANQUE MONDIALE : Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire ; 2011

CEDEAO, UEMOA, NEPAD : Accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA

Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Offensive

Régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture

en Afrique de l'Ouest ; 2014 ; 96 pages

CENTRE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LA PETITE IRRIGATION : Eléments
pour un bilan des projets et programme de développement de l'irrigation au Niger (1960 –
2010) ; Août 2011 ; 115 pages

CIRAD : Etude de faisabilité du programme PAFRIZ ; juin 2000

FAO : Etat des lieux de la riziculture au Niger ; novembre 2011 ; 76 pages

FAO : Stratégie de développement de la riziculture ; novembre 2009

FAO : Etat des lieux de la riziculture : Cas du Niger ; 2010 ; 76 pages

FAO : « Projet Régional de la production de riz en Afrique de l'ouest en réponse à la flambée
des prix des denrées alimentaires » pour la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le
Sénégal ; 2008 ; 39 pages + annexes

FUCOPRI : Etude sur la contribution de la riziculture à la sécurité alimentaire des ménages
ruraux au Niger, 2008 ; 61 pages + annexes

FUCOPRI : Etude sur les états des lieux et documentation sur les importations et dons de riz,
utilisation des fonds des recettes pour la promotion de la filière riz et l'application du quota du
riz local sur les importations. ; 2011 ; 65 pages

FUCOPRI : Rapport de planification stratégique de la FUCOPRI 2013-2015 ; 2013, 24 pages

FUCOPRI : Rapport de l'état des lieux de la filière riz ; 2009

FUCOPRI : rapport définitif réhabilitation ; 34 pages + annexes

FUCOPRI : Etude de faisabilité sur la mise en place de mini-rizerie au Niger ; Juin 2012 ; 31
Pages

FUCOPRI : Etude faisabilité du Projet « Intégration de la commercialisation et création de
mini-rizeries par la FUCOPRI » Filière riz NIGER ; Janvier 2014 ; 32 pages + annexes

Gorges Jay : Rapport d'évaluation des actions de la FUCOPRI dans la filière riz réalisée ; 2010

Etude de faisabilité du projet « Intégration de la commercialisation et création de mini-rizeries par la FUCOPRI » ; 2013 et 2014

FUCOPRI : Plan stratégique de FUCOPRI ; 2013

FUCOPRI : La FUCOPRI et la stratégie de sécurité alimentaire au Niger ; la FUCOPRI, ses rôles et ses actions de changement social et économique ; l'autonomie de la FUCOPRI, réalités et propositions ; 68 pages

FUCOPRI : Documents de projets et programmes de FUCOPRI

FUCOPRI : Rapport annuel ; Décembre 2013 ; 77 Pages

HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N : Stratégie de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et le Développement agricole Durables : avril 2012 ; 69 pages

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER : Rapport d'activité de production de semences de base de riz à Say 2 et Namarigoungou dans le cadre de la collaboration INRAN/FUCOPRI : campagne d'hivernage 2012 ; 4 pages

JICA : Le journal de la JICA Niger : Bulletin d'information de la JICA Niger N15 Mai 2013 ; Cérémonie de remise officielle de l'aide alimentaire KR
4 pages

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE : Stratégie décentralisée et partenariale d'Approvisionnement en Intrants pour une Agriculture Durable ; août 2006 ; 41 pages + annexes

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE : Stratégie nationale de développement de la filière Riz, Novembre 2009

MINISTERE DE L'AGRICULTURE : Catalogue des variétés de riz ; 2012 ; 9 pages

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE : Programme d'urgence d'Appui à la Sécurité alimentaire et au développement Rural (PUAS/DR) ; Manuel d'exécution et de ciblage du Programme ; janvier 2011 ; 123 pages + annexes

PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE RIZ : Etude sur les circuits de commercialisation du riz local et du riz importé ; 2002 ; 47 pages

PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE RIZ : Etude sur la caractérisation de la qualité du riz local et ses déterminants ; Octobre 2004 ; 59 pages

RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : Les actes de sécurisation foncière ; Note d'information ; 9 septembre 2014 ; 3 pages

VECO : Les documents SIF

Etude de l'Aghrymet sur le riz hors aménagement

SNV : Rapport d'étude sur la situation de référence de la filière riz ; 2014

SNV : Baseline projet énergie pauvreté genre en agro-industrie ; 2014 ; 75 Pages + annexes

SWISSAID : Analyse et développement des filières agricoles dans les zones d'interventions de
SWISSAID au Niger ; avril 2014 ; 70 pages